



Rapport de recherche

2005

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Facteurs influençant le comportement reproductif des Suissesses et des Suisses

Wanner, Philippe; Peng, Fei

How to cite

WANNER, Philippe, PENG, Fei. Facteurs influençant le comportement reproductif des Suissesses et des Suisses. 2005

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:39716>

RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION 2000

FACTEURS INFLUENÇANT LE COMPORTEMENT REPRODUCTIF DES SUISSESSES ET DES SUISSES

PHILIPPE WANNER

Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel
Laboratoire de démographie et d'études familiales, Université de Genève

PENG FEI

Université du Peuple Chinois, Beijing



Office fédéral de la statistique
Bundesamt für Statistik
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica
Swiss Federal Statistical Office

Neuchâtel, novembre 2005

IMPRESSUM

Editeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Auteurs:	Philippe Wanner, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel, et Laboratoire de démographie et d'études familiales, Université de Genève Peng Fei, Université du Peuple Chinois, Beijing
Direction du projet:	Werner Haug, direction du programme d'analyses Marie-Cécile Monin, coordination du programme d'analyses
Renseignements:	Centrale d'information du recensement de la population Tel. +41 (0)32 713 61 11 Fax +41 (0)32 713 67 52 e-Mail: info.census@bfs.admin.ch www.recensement.ch
Conception graphique et mise en page:	Rouge de Mars, Neuchâtel
Diffusion:	Office fédéral de la statistique CH - 2010 Neuchâtel Tel. +41 (0)32 713 60 60
N° de commande:	001-0058
Prix:	Fr. 20.- (TVA non comprise)
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	1 Population
Copyright:	OFS, Neuchâtel, novembre 2005 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
ISBN:	3-303-01210-5

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	5
Introduction	7
1 Contexte et courants théoriques	11
1.1 Tendances de la fécondité en Suisse et en Europe	11
1.2 Eléments théoriques et cadre de référence	14
1.2.1 Courants théoriques	15
1.2.2 Facteurs pouvant intervenir sur la fécondité	16
1.3 Quel futur pour la fécondité en Suisse ?	19
2 Niveau et différentiels de fécondité	21
2.1 Niveau de la fécondité en Suisse	21
2.2 Fécondité selon l'appartenance à une catégorie socioéconomique	23
2.2.1 Niveau de formation	23
2.2.2 Profession apprise	28
2.2.3 Catégorie socioprofessionnelle et statut d'activité du père	28
2.3 Fécondité selon l'appartenance à une catégorie socioculturelle	29
2.3.1 La langue parlée	29
2.3.2 L'appartenance religieuse	30
2.3.3 L'appartenance nationale	31
2.4 Fécondité selon le lieu de résidence	31
2.5 Synthèse	32
3 Impact des transformations sociofamiliales sur la fécondité	35
3.1 Le recul du mariage	36
3.2 La progression du divorce et la baisse du veuvage	38
3.3 L'accès des femmes à la formation	39
3.4 Synthèse	42
4 Quels facteurs explicatifs pour la fécondité?	43
4.1 Facteurs expliquant le fait de rester sans enfant	44
4.2 Facteurs intervenant sur le nombre d'enfants nés vivants	47
4.3 Schémas de fécondité et caractéristiques de vie	50
4.4 Synthèse	52

5	Discussion	53
5.1	Apport des données pour la compréhension des comportements de fécondité	53
5.2	Principaux résultats	55
Références		61
Index des figures		67
Annexes		69

AVANT-PROPOS

Dans les transformations qui touchent les comportements familiaux en général et la fécondité en particulier en Europe, la Suisse présente des caractéristiques propres: une fécondité faible, un âge moyen de la mère à la naissance de son premier enfant le plus élevé d'Europe et une proportion de naissances hors mariage moindre. La fécondité atteint en effet des niveaux alarmants et le nombre moyen d'enfants par femme ne permet plus le renouvellement de la population.

La présente étude, réalisée par Philippe Wanner, de l'Université de Genève, et Peng Fei, de l'Université du Peuple Chinois à Beijing identifie les facteurs individuels agissant sur la fécondité. Nationalité, formation, caractéristiques socioprofessionnelles, mais aussi langues parlées et appartenance religieuse sont autant d'indicateurs interagissant dans ce contexte. En plus de ces éléments, les politiques familiales entrent aussi en jeu pour expliquer l'évolution des mécanismes liés à la fécondité en Suisse en comparaison avec les autres pays européens.

Derrière le chiffre de 1,5 enfant par femme se cachent des disparités entre différents groupes de femmes. La diminution du niveau de fécondité touche principalement les groupes qui connaissaient une relativement forte fécondité, comme les femmes vivant en zone rurale, de faible niveau de formation ou de certaines communautés migrantes. Depuis les années 1980, elles tendent à rejoindre le comportement des femmes urbaines ou de formation élevée qui n'a que peu varié. La fécondité évolue aussi selon les générations et le tournant pris par les femmes nées durant les années 1950 semble se poursuivre. Finalement, il est intéressant de noter que la proportion de femmes restant sans enfant augmente. Autant de signes qui ne plaident pas en faveur d'un renversement des tendances actuelles en matière de fécondité.

Je tiens à remercier vivement l'équipe de recherche pour son travail compétent et pertinent. Mes remerciements vont également à toutes les personnes qui, au sein de l'OFS, ont contribué à la réussite de ce projet.

Werner Haug, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel



INTRODUCTION

En juillet 2004, l'Office fédéral de la statistique (OFS) annonçait une nouvelle baisse de la natalité et de la fécondité (OFS, 2004). 71 900 enfants avaient vu le jour en 2003 (contre 83 800 dix ans plus tôt). L'indice conjoncturel de fécondité atteignait le niveau de 1,39 enfant par femme, marquant une forte diminution depuis l'année 2000 (en 2004, cette valeur a légèrement augmenté pour atteindre 1,42 enfant par femme). L'âge moyen à la naissance du premier enfant se situait pour sa part à 29,7 ans et 62% des mères étaient âgées de 30 ans ou plus à la naissance de leur enfant¹. D'autres données plus anciennes indiquent en outre qu'une proportion supérieure à 20% de femmes nées durant les années 1960 resteront sans enfant (OFS, 1998). La nouvelle baisse de la fécondité, observée en Suisse dès le début du 21^e siècle, paraît donc se confirmer. Elle fait suite à la stabilité enregistrée durant l'ensemble de la période 1976-2000, avoisinant la valeur de 1,5 enfant par femme.

Les tendances actuelles de la fécondité ne traduisent pas seulement une nouvelle réalité démographique et le passage à un nouveau «régime» de fécondité, qui aurait pour conséquence d'accentuer le phénomène du vieillissement de la population; elles interrogent aussi sur les facteurs individuels et collectifs intervenant sur le nombre d'enfants qu'une femme met au monde en Suisse au cours de sa vie, et sur les raisons expliquant pourquoi une part de plus en plus importante de femmes restent sans enfant. Dans la situation démographique actuelle, la compréhension des facteurs agissant sur la fécondité est nécessaire, ne serait-ce que pour tenir compte de ceux-ci dans la formulation des politiques familiales. Mais aussi, une fécondité soutenue est indispensable pour assurer une évolution harmonieuse de la population. Il faudrait que chaque femme donne naissance en moyenne à 2,06 enfants pour garantir à long terme le renouvellement d'une population et assurer, par conséquent, une évolution démographique stable. Au cours des trente dernières années, le déficit cumulé des naissances, par rapport à cette situation théorique, est d'approximativement 840 000 (soit le quart du nombre de naissances enregistrées durant la même période). Ces naissances qui font défaut conduisent à un rétrécissement de la base de la pyramide des âges. Même si les flux migratoires compensent partiellement les naissances manquantes, ce déficit conduit à une modification de la structure par âge de la population suisse. Par extension, et supposant que les nations bénéficiant d'une croissance démographique harmonieuse sont les mieux à même de garantir une croissance économique positive et un développement durable, ce chiffre signifie un risque d'affaiblissement économique et social.

Malgré l'importance du phénomène, les causes de la baisse de la fécondité observée de manière discontinue en Suisse et en Europe depuis les années 1960 restent mal connues. Bien que de nombreux facteurs aient été mentionnés, aucun modèle théorique n'a réellement réussi à s'imposer. La nouvelle tendance à la baisse observée depuis 2000 est d'autant plus difficilement explicable que, sans être spécifique à la Suisse, elle n'est pas observée avec une telle

1) Tous rangs confondus.

intensité dans les pays voisins: entre 2000 et 2002, la fécondité a légèrement augmenté en Autriche et aux Pays-Bas, elle est restée stable en France et, si elle a diminué en Belgique et en Allemagne, cette diminution a été beaucoup moins marquée qu'en Suisse.

La présente étude vise, dans ce contexte, à fournir un certain nombre d'informations sur les mécanismes intervenant sur le niveau de la fécondité et sur les comportements individuels en matière de reproduction.

Effectuée dans le cadre du programme d'analyses d'approfondissement du Recensement fédéral de la population 2000, cette étude tente de compléter un certain nombre de lacunes dans nos connaissances des niveaux et différentiels de fécondité. Elle repose sur des données exhaustives, permettant d'apporter des éléments de réponse à différentes interrogations. En particulier, comment expliquer la fécondité différentielle, en d'autres termes pourquoi une personne donne-t-elle naissance à un ou plusieurs enfants, tandis qu'une autre restera durant l'ensemble de sa vie sans enfant? Y a-t-il encore en Suisse des groupes à forte fécondité? Va-t-on, au contraire, vers un seul et unique régime de fécondité adopté par l'ensemble de la population? Quelles en seraient alors les caractéristiques? Quels sont les facteurs expliquant les évolutions observées? Telles sont quelques unes des questions abordées ici.

Cette étude utilise, pour répondre à ces questions, différentes variables introduites pour la première fois dans le recensement 2000. Celles-ci se réfèrent à la biographie reproductive des hommes et des femmes, plus précisément à la date de naissance des enfants nés vivants. Le recensement a également recueilli des informations sur le type et la date du dernier événement d'état civil, qui seront également utilisées. Ces données seront croisées avec d'autres informations du recensement (telles que la position socioéconomique ou le statut socioculturel), et différentes dimensions de la fécondité pourront être mesurées par des méthodes quantitatives. Les relations entre les changements structurels et familiaux d'une part, et la fécondité d'autre part, seront décrites. La fécondité différentielle, définie comme étant les différences de comportements reproductifs en fonction du groupe d'appartenance, sera également étudiée. Enfin, certains déterminants de la fécondité seront mis en évidence.

Avant d'aborder ces différents thèmes, une introduction de la problématique générale est effectuée dans un premier chapitre qui a pour but de poser le cadre général et de proposer quelques hypothèses de travail. La situation observée aujourd'hui en matière de fécondité suscite en effet un grand nombre de questions et confronte plusieurs courants explicatifs ou théoriques, courants qui seront présentés succinctement.

Dans un deuxième chapitre, différentes mesures de la fécondité différentielle seront proposées. Les données disponibles rendent en effet possible l'estimation des niveaux de fécondité des groupes formant la population et définis selon l'appartenance socioéconomique ou socioculturelle. Cette étape visera non seulement à informer sur l'état actuel des différentiels de la fécondité en fonction d'attributs individuels, mais aussi à mettre en évidence certaines pistes interprétatives résultant de ces différentiels.

Le troisième chapitre poursuivra quant à lui l'objectif de fournir des informations sur les mécanismes intervenant sur l'évolution de la fécondité des cohortes de femmes, en s'intéressant d'une part à l'impact de différentes transformations sociofamiliales sur le niveau de la descendance de ces femmes, et d'autre part au rôle de certaines variables explicatives sur différents indicateurs de l'entrée dans la vie reproductive et de l'intensité des naissances.

Le quatrième chapitre élargira l'analyse en tentant d'introduire plusieurs variables simultanément et en analysant plusieurs dimensions relatives à la vie reproductive. Il repose sur les méthodes classiques de régression logistique.

De ces trois approches statistiques (chapitres 2 à 4), différents éléments complémentaires ou contradictoires apparaîtront, qui nécessiteront une synthèse. La présente étude sera ainsi conclue par une discussion critique et prospective (chapitre 5).

Par souci de ne pas alourdir le texte, nous nous référons dans cette étude à la fécondité des femmes (et non des hommes) et évoquerons à de nombreux endroits dans le texte les comportements de celles-ci, sans mentionner que ces comportements sont le plus souvent le résultat d'une stratégie de couple. Cette simplification ne doit cependant pas cacher le fait que la décision de fécondité se réfère au couple autant qu'à la femme.



1 CONTEXTE ET COURANTS THEORIQUES

1.1 TENDANCES DE LA FÉCONDITÉ EN SUISSE ET EN EUROPE

La population de l'Europe occidentale observe depuis quelques décennies de nombreuses transformations quant à sa fécondité et, surtout, ses comportements familiaux. De nouveaux modèles de fécondité et de nuptialité se sont progressivement mis en place depuis les années 1960. Documentées récemment par Pinelli et al. (2001) et pour la Suisse par Le Goff et al. (2005), ces transformations sont principalement, outre la baisse de la fécondité, la moindre fréquence du mariage, le recul du départ du foyer parental pour l'enfant, l'accroissement des unions non maritales et des naissances ayant lieu hors mariage, l'augmentation du nombre d'unions rompues et l'adaptation d'un nouveau calendrier de la fécondité. Ces changements entraînent, entre autres, l'augmentation de la monoparentalité et l'accroissement de la proportion d'enfants ne vivant pas dans un ménage composé des deux parents, ainsi que l'augmentation du nombre de remariages et de familles recomposées. L'autonomisation et l'individualisme sont d'autres évolutions. Celles-ci s'accompagnent dès lors d'une augmentation du nombre et de la part des ménages individuels (composés d'une personne vivant seule).

Le tableau 1 montre, pour la Suisse, l'évolution de différents indicateurs familio-reproductifs et met en évidence quelques-uns de ces principaux changements. On remarque en particulier le déplacement du calendrier des événements familiaux, la baisse de la nuptialité et de la fécondité, et la hausse des remariages. L'évolution de la divortialité doit être considérée avec prudence étant entendu que différents effets conjoncturels interviennent².

La diversité des formes de vie familiale dans la population et la multiplication des épisodes conjugaux pour chaque individu sont d'autres phénomènes accompagnant les changements démographiques en Europe occidentale. Il n'y a désormais plus un seul modèle familial, le modèle traditionnel de la famille composé de deux parents et d'un ou plusieurs enfants ayant laissé progressivement une place à d'autres formes de vie. En outre, pour un même individu, les transitions entre différentes formes de ménage sont de plus en plus fréquentes. Ces nombreux changements ont eu lieu suivant des rythmes et des calendriers variables en fonction du pays ou de la région et conduisent donc à des situations conjugales et familiales relativement variées, quoiqu'en voie d'uniformisation, en Europe.

²) En particulier, l'année 2000 a marqué un recul dans l'indice conjoncturel de divortialité suite à l'introduction de la nouvelle loi sur le divorce au 1^{er} janvier de cette même année.

Tableau 1: Quelques indicateurs familio-reproductifs en Suisse, de 1970 à 2000

	1970	1980	1990	2000
Indice conjoncturel de fécondité (en nombre d'enfants)	2.10	1.55	1.59	1.50
Age moyen à la naissance du premier enfant (en années)	25.3	26.3	27.6	28.7
Proportion de naissances de rang égal ou supérieur à trois*	22.9%	16.8%	17.3%	15.4%
Age moyen au premier mariage (femmes de moins de 50 ans; en années)	24.1	25.0	26.7	27.9
Proportion de naissances hors mariage	3.8%	4.7%	6.1%	10.7%
Indice conjoncturel de primonuptialité	87.1%	66.2%	75.0%	66.0%
Indice conjoncturel de divortialité	15.4%	27.3%	33.2%	25.6%
Proportion de mariages survenant parmi des femmes divorcées / veuves	8.8%	12.7%	15.0%	20.6%

Source: Statistique de l'évolution de la population (BEVNAT), OFS

* Les naissances hors mariage sont assimilées aux naissances de rang inférieur à 3.

La Suisse n'a pas échappé à ces évolutions. Elle a cependant souvent montré une certaine lenteur dans la mise en place de nouveaux comportements. C'est le cas par exemple du phénomène des naissances hors mariage, qui a tardé à prendre de l'ampleur. Comparativement aux pays limitrophes, la Suisse se caractérise aujourd'hui en premier lieu par une fécondité plutôt faible (l'Italie présente cependant un niveau encore plus faible), par un âge moyen de la mère à la naissance de l'enfant très élevé³ et par une proportion encore modeste, quoiqu'en progression, des naissances hors mariage (Tableau 2). Sans vouloir accorder trop d'importance aux indicateurs calculés pour l'ensemble des pays, qui cachent souvent des caractéristiques régionales marquées, on peut dire que la Suisse se situe à mi-chemin entre la situation observée en Italie d'une part (faible fécondité et faible fréquence des naissances hors mariage) et des pays germanophones voisins d'autre part (fécondité se situant à un niveau similaire et fréquence plus élevée des naissances hors mariage). La Suisse s'écarte en revanche significativement du schéma familio-reproductif français. Nous verrons plus loin, en analysant la fécondité selon l'appartenance à une région linguistique, que cet écart subsiste également lorsque l'on considère la Suisse romande uniquement. Les différentiels de comportements de fécondité entre la Suisse et les pays limitrophes ne peuvent donc pas être expliqués par la diversité socioculturelle qui caractérise la Suisse et doivent plutôt être mis en relation avec d'autres facteurs, tel que le contenu des politiques familiales. Relevons en outre que la fécondité serait encore plus faible en Suisse en l'absence des flux migratoires, puisque les Suissesses présentent désormais un niveau de fécondité inférieur à 1,3 enfant par femme (OFS, 2005).

3) Selon l'annuaire démographique du Conseil de l'Europe (2003), la Suisse présente l'âge moyen à la première naissance le plus élevé de tous les pays d'Europe, à l'exception de la principauté de Saint-Marin.

Tableau 2: Indicateurs de la fécondité en Suisse et dans les pays limitrophes, de 1960 à 2003

	Indice conjoncturel de fécondité (en nombre d'enfants)	Age moyen à la première naissance (en années)	Naissances hors mariage (en % de l'ensemble des naissances)
1960	2.44	26.1	3.8
1970	2.10	25.3	3.8
1980	1.55	26.5	4.7
1990	1.58	27.6	6.1
1995	1.48	28.1	6.8
2000	1.50	28.7	10.7
2003 Suisse	1.39	29.1	12.4
2003 Allemagne	1.31 ¹	28.2 ²	27.0
2003 Autriche	1.38	26.9	35.3
2003 France	1.89	27.9 ³	44.3 ¹
2003 Italie	1.29	28.0 ⁴	13.6
2003 Liechtenstein	1.30	...	15.6

Source: Statistique du mouvement naturel (BEVNAT), OFS et Conseil de l'Europe (2003)

¹ 2002 ² 2001 ³ 2000 ⁴ 1995.

La fécondité varie en outre en fonction de l'appartenance à une génération de naissance. Chaque génération adapte en effet progressivement ses comportements par rapport aux générations précédentes. Le tableau 3 présente à ce propos deux indicateurs relatifs à la vie reproductive, pour les femmes classées selon leur année de naissance, et calculés selon deux sources. Entre les générations 1940 et 1965, de très profondes transformations ont eu lieu, avec en particulier une diminution de la fécondité de l'ordre de 20% (0,43 enfant exactement), et un âge moyen à la maternité (ensemble des naissances) en augmentation de 2,5 ans. Ce fait contraste avec la lenteur, classiquement observée, des changements dans les événements démographiques d'une génération à l'autre. Les modifications des comportements, observées en l'espace de 25 générations de naissance, sont ainsi particulièrement impressionnantes. Globalement, on observe deux cassures concernant le niveau de la fécondité: la première entre les générations 1940 et 1945 (passage de 2,08 à 1,86 enfant par femme), la seconde entre les générations 1960 et 1965 (passage de 1,77 à 1,65 enfant par femme). Pour le second cas, les chiffres sont à confirmer, ces femmes n'ayant pas achevé leur vie reproductive. Concernant les calendriers, le tableau 3 montre que ce sont entre les générations 1950 et 1955 d'une part, et entre les générations 1960 et 1965 d'autre part, que les progressions ont été les plus marquées. La modification du calendrier semble avoir suivi, et non pas précédé, la baisse de la fécondité observée dans ces générations.

La fécondité et son évolution peuvent être rattachées à deux dimensions. D'une part, à des évolutions dans les souhaits des couples concernant le nombre d'enfants et la taille idéale de la famille. La modification des souhaits peut alors être liée à plusieurs facteurs socioéconomiques, démographiques et socioculturels, agissant sur les normes, aspirations et valeurs concernant la famille. D'autre part, à la modification de la structure de la population, en d'autres termes des groupes composant celle-ci. Une plus forte représentation des groupes présentant une faible fécondité, au détriment de ceux à forte fécondité expliquerait ainsi une partie de la baisse de la fécondité.

Tableau 3: Indicateurs de la fécondité selon la génération de naissance en Suisse, générations 1940 à 1965

Génération de naissance	Descendance finale (en nombre d'enfants)		Age moyen à la maternité (en années)	
	Selon l'état civil	Selon le recensement 2000	Selon l'état civil	Selon le recensement 2000
1940	2.08	2.01	26.9	27.1
1945	1.86	1.82	26.8	27.0
1950	1.79	1.76	27.2	27.5
1955	1.75	1.73	28.1	28.1
1960	1.77	1.73	28.6	28.4
1965	1.65	...	29.4	...

Source: Calot et al., 1998; Conseil de l'Europe, 2003; pour les données selon le recensement 2000, propres calculs

Note: la descendance finale calculée selon l'état civil résulte de valeurs extrapolées jusqu'à l'âge de 49 ans. Les différences entre les deux sources s'expliquent par des facteurs mentionnés à l'annexe 1.

Un exemple de cet effet possible de structure peut être donné avec l'accroissement de la proportion de femmes présentant un niveau de formation élevé. Compte tenu du différentiel de fécondité selon la qualification professionnelle (les femmes de niveau tertiaire ayant une fécondité moindre que celles de niveau secondaire I, le secondaire II se situant à mi-chemin – voir chapitre 2), l'accès à une formation supérieure pourrait contribuer à la baisse de la fécondité de l'ensemble de la population féminine. Ceci est alors provoqué par des effets de nombre, les femmes du groupe à faible fécondité ayant progressivement plus de poids dans la population. Il en résulte une diminution de la fécondité dans la population générale même si, au sein de chacune des sous-populations, la fécondité reste constante. On peut, de la même manière, s'attendre à ce que la baisse du mariage joue un rôle sur la fécondité, ceci même si chaque catégorie (mariés, non-mariés) conserve ses comportements reproductifs.

Ces deux facteurs (modification du comportement concernant les souhaits d'enfants et changement dans la structure de la population) s'associent bien évidemment pour influencer les tendances en matière de fécondité. Une des contributions de cette étude sera de répartir les évolutions de la fécondité en fonction des différents changements structurels, respectivement comportementaux, caractérisant la famille.

1.2 ÉLÉMENTS THÉORIQUES ET CADRE DE RÉFÉRENCE

Le 20^e siècle et la forte croissance démographique qui a eu lieu dans le monde ont suscité une importante collecte d'informations et de nombreuses analyses sur les comportements reproductifs des populations. Ces enquêtes et études se sont d'abord focalisées sur les régions du Sud; plus récemment, les pays occidentaux à faible fécondité ont aussi représenté le cadre d'analyses visant à comprendre les mécanismes conduisant à une très faible fécondité. Désormais, un sixième de la population mondiale vit dans un régime de fécondité inférieur à 1,5 enfant par femme, et 40% (approximativement 3 milliards d'individus) dans un régime de fécondité inférieur au seuil de renouvellement de la population (Wilson, 2004). Cette nouvelle situation provoque un rapide déplacement des intérêts de la démographie, les études dans les régions à faible fécondité s'étant par conséquent multipliées ces dernières années.

1.2.1 Courants théoriques

Parallèlement, les modèles théoriques visant à expliquer les déterminants de la fécondité, d'abord consacrés aux pays du Sud (on peut citer par exemple le cadre théorique de Davis et Blake, 1956, voir Bongaarts, 1979 ou Caldwell, 1982), ont progressivement tenu compte des régimes de faible fécondité⁴. Les théories de la fécondité spécifiques à la situation des pays industrialisés ont d'abord tenté d'expliquer les fluctuations du phénomène observées entre 1950 et 1970. Cette période de baby-boom a vu une reprise de la fécondité, accompagnant une situation de croissance économique. Elle a conduit Easterlin et al. (1980) à proposer leur théorie des cycles (voir également Easterlin, 1980). Celle-ci suggère que la fécondité évoluerait de manière cyclique suivant la «valeur relative» de l'enfant. Cette évolution cyclique n'a cependant pas été confirmée empiriquement (Joshi et David, 2002). Butz et Ward (1979) ont pour leur part mis en évidence une relation entre la fécondité et la valeur du temps disponible prêt à être consacré à l'enfant. De nouveau, cette théorie n'a pas connu de validation empirique.

Ainsi, des théories explicatives validées par la situation contemporaine font défaut. D'ailleurs, dans un article portant le titre de „Something ventured, something gained: Progress toward an unified theory of fertility decline“, Burch (1999) relève qu'en 1991 une édition spéciale de la revue *Demography* sur le thème „explanatory theories of fertility decline“ a dû être abandonnée en raison de l'absence de contributions théoriques valables sur le thème. Les théories démographiques (voir Mason, 1997), économiques ou sociologiques (voir Hirschman, 1994) proposées depuis laissent également le lecteur sur sa faim, car elles représentent des variantes ou adaptations de propositions anciennes, plutôt que des approches novatrices susceptibles d'expliquer les tendances contemporaines. En fait, la fécondité ne répond pas seulement à des décisions rationnelles, et toute théorie semble dès lors vouée à l'échec, tant sont importants des facteurs individuels non mesurables.

Bien que non confirmés empiriquement, les principaux courants théoriques apportent toutefois quelques pistes intéressantes pour l'interprétation des tendances récentes. L'Ecole de Pennsylvanie (représentée en particulier par Easterlin et ses collaborateurs) est traditionnellement opposée à l'Ecole de Chicago ou la New Home Economics (Becker, 1991). Les premiers considèrent la fécondité comme une affaire d'offre (fécondité naturelle) et de demande (facteurs qui amènent la fécondité naturelle au niveau désiré – voir Joshi et Davis, 2002); les seconds supposent que le nombre d'enfants et le calendrier de la fécondité résultent de décisions rationnelles «visant à maximiser l'utilité à en espérer sous la contrainte de la disponibilité des ressources et en fonction des taux (des prix) auxquels ces ressources pourraient être allouées à des sources concurrentes d'utilité [...] On peut dès lors prédire les réactions d'acteurs rationnels à des changements de revenu ou de prix.» (Joshi et Davis, 2002, p. 329)⁵. L'approche reposant sur l'incompatibilité des rôles (Brewster et Rindfuss, 2000) apporte une information complémentaire aux deux courants décrits précédemment, relevant de l'approche économique. Elle prend en considération dans les stratégies de fécondité les «capacités» (ou ressources temporelles) de la femme à conjuguer vie reproductive et objectifs professionnels. Alors même qu'il est démontré qu'une femme avec enfant(s) consacre en moyenne entre 60 et 70 heures par semaine aux activités rémunérées (profession) ou non rémunérées (tâches familiales et ménagères – OFS, 1999), la gestion du temps joue en effet un rôle-clé dans la réalisation des projets de fécondité.

⁴) On s'est référé dans cette section en particulier à l'étude de Engelhardt et Prskawetz (2004) et à celle de Joshi et David (2002).

⁵) On peut se référer à l'étude de Joshi et David (2002) pour une revue détaillée des différents modèles de fécondité.

D'autres tentatives visant à expliquer l'évolution de la fécondité peuvent être signalées. En particulier, les enquêtes FFS en Europe ont suggéré une séparation des couples en deux groupes distincts: le premier groupe serait composé des familles sans enfant et le second des familles avec deux enfants ou plus. Selon les auteurs défendant cette approche, la proportion de ménages avec au moins deux enfants est plus élevée dans les nouvelles cohortes de femmes que dans les anciennes: l'essentiel de la baisse de la fécondité s'explique alors par l'abandon du modèle «un enfant» et par une proportion plus importante de femmes sans enfant (voir Pinelli, 2001).

Cette polarisation n'est pas observée à ce jour en Suisse: la proportion de femmes ne donnant naissance qu'à un enfant reste relativement stable. En outre, le groupe des «femmes sans enfant» est très hétérogène: il se compose en effet des femmes pour lesquelles l'occasion de vivre en couple ne s'est pas présentée, d'autres restées involontairement sans enfant (par exemple en cas de stérilité de l'un des membres du couple), et d'autres encore ayant choisi de ne pas vouloir d'enfants. Toulemon (1995) montre dans le cas de la France que les contraintes biologiques et sociales jouent un rôle plus important que le souhait individuel de ne pas avoir d'enfants. L'absence d'enfants n'est dès lors dans la majorité des cas pas un choix, mais souvent le résultat de contraintes.

A l'inverse des «économistes» pour qui l'enfant est un «bien» répondant à une logique d'offre et de demande ou de coût d'opportunité, les sociologues de la famille ont pour leur part suggéré que le nombre d'enfants répond pour le couple à différentes incitations ou stimuli d'une part, et à des freins d'autre part. Ces incitations et ces freins peuvent en particulier être liés à la situation socioéconomique ou environnementale, mais aussi à des dimensions plus personnelles, d'où l'importance de telles analyses sociologiques. L'apport de l'approche démographique, telle qu'adoptée dans la présente étude, n'est d'ailleurs qu'une approche parmi d'autres qui, toutes ensemble fournissent certains savoirs sur l'évolution de la fécondité.

1.2.2 Facteurs pouvant intervenir sur la fécondité

Sans vouloir confirmer ou infirmer ces différents courants théoriques, ce qui serait peu pertinent à partir de la situation d'un seul pays, nous posons dans cette étude l'hypothèse que la fécondité est déterminée par des facteurs sociaux ou économiques, individuels ou collectifs. Les facteurs identifiés dans la littérature peuvent être rapidement mentionnés.

Les études ayant mis en relation la fécondité avec le **revenu du ménage** montrent des résultats contradictoires. Selon la New Home Economics (Becker, 1991), les décisions de fécondité sont liées au coût de l'enfant sous la contrainte du revenu disponible. Ces coûts couvrent les différents soins à l'enfant, ainsi que les coûts d'opportunité associés à la grossesse, la naissance et l'éducation de l'enfant (résultant entre autres de la diminution de l'activité professionnelle rendue souvent nécessaire par la naissance). Ils peuvent s'exprimer en francs, mais aussi en temps consacré à l'enfant, au détriment d'autres activités. La participation des femmes à l'activité professionnelle accroît le revenu, qui joue un rôle positif sur la fécondité (effet de revenu). Dans le même temps, l'accroissement du revenu augmente le coût d'opportunité (effet de substitution). Concrètement, un couple disposant de peu de ressources pourrait choisir d'avoir peu d'enfants, s'il considère manquer de moyens pour élever ceux-ci. Une association positive serait alors observée entre revenu et fécondité, une hausse du revenu rendant possible l'agrandissement de la famille. Cependant, un accroissement du revenu pourrait entraîner un renoncement

à avoir un enfant, lorsque le coût d'opportunité est trop élevé, en d'autres termes lorsque la naissance éventuelle aurait pour effet de concurrencer les revenus et de réduire fortement les gains du couple. Les deux effets intervenant de manière contradictoire, ils ont tendance à se compenser. Plus précisément, selon Engelhardt et Prskawetz (2004), le revenu masculin est lié positivement à la fécondité, alors que le revenu féminin est moins clairement associé à celle-ci. Ne disposant pas de données sur le revenu dans les données utilisées, nous serons contraints à utiliser des indicateurs approximatifs de celui-ci (par exemple, la catégorie socioprofessionnelle).

La relation entre la fécondité et le **niveau de formation** est plus facile à apprécier. L'Enquête suisse sur la famille de 1994/95 avait montré que cette variable joue un rôle étroit sur le fait de rester sans enfant, avec par exemple une proportion élevée (supérieure à 30%) de femmes de niveau de formation tertiaire n'ayant pas encore eu d'enfant à l'âge de 40 ans dans la cohorte 1945-1954 (OFS, 1998). Il est en outre avéré que l'amélioration de la formation des mères conduit à un recul de l'âge à la maternité (Hotz et al., 1997). La durée des études, qui retarde l'entrée dans la vie de couple, peut expliquer en partie ce résultat. Les attitudes vis-à-vis du marché du travail en fonction de l'investissement consenti dans la formation jouent un rôle concret. La femme ayant investi de longues années à une formation de pointe serait incitée à ne pas mettre sa carrière en jeu par des grossesses. Dans la théorie économique, la relation négative entre niveau de formation et fécondité est expliquée par l'accroissement des gains potentiels de la femme, lié à l'acquisition d'une formation tertiaire (Ermisch, 1979).

Différentes études ont en outre mis en évidence les variations de fécondité pour les femmes classées selon l'**appartenance socioculturelle**. Sont regroupés sous ce terme les facteurs «par lesquels l'organisation sociale et culturelle commande aux normes et valeurs qui influencent la décision d'avoir un enfant (et quand)» (Joshi et David, 2002, p. 341). Depuis l'étude de Coale et Watkins (1986), le rôle de ce type de variables (parmi lesquelles figurent la langue parlée, l'appartenance religieuse et l'origine nationale) sur la fécondité est démontré. Nombreuses sont en effet les études montrant une association étroite entre appartenance sociale et culturelle et fécondité. La Suisse a de tous temps constitué à ce propos, de par son caractère plurilingue et pluriconfessionnel, un laboratoire particulièrement intéressant (Van de Walle, 1980; Lesthaeghe et Neels, 2002). Une étude portant sur la démographie des régions linguistiques a montré à ce propos des disparités intéressantes entre la Suisse alémanique, francophone, italophone et romanche (Haug et Wanner, 2000). Certes, derrière ces disparités se cachent probablement des effets liés à la distribution des zones urbaines et rurales, et des populations de différents sous-groupes (en termes d'appartenance religieuse, de formation ou de nationalité par exemple) qu'il conviendrait de prendre en compte. Cependant, la persistance de schémas régionaux durant l'ensemble du 20^e siècle est un signe du rôle de l'appartenance à un groupe socioculturel sur le niveau de la fécondité et sur les comportements reproductifs.

Dans un pays d'immigration comme la Suisse, la **nationalité à la naissance** ou à l'âge adulte présente également un intérêt dans l'analyse de la fécondité différentielle. Des différences relativement importantes s'observent ainsi d'une collectivité migrante à l'autre, ainsi que l'ont montré de nombreuses études sur des données suisses, mais aussi dans d'autres pays européens (Schoorl, 1995; Schoenmakers et al., 1999).

En ce qui concerne l'**appartenance religieuse**, celle-ci a depuis longtemps constitué un axe important d'analyses (voir McQuillan, 2004). Depuis le concile Vatican II, les caractéristiques de

fécondité de la population catholique se sont rapprochées de celles des autres collectivités (Westoff et Jones, 1979), en particulier des autres églises chrétiennes. En Suisse, l'importance de la religion sur les modes de vie a progressivement diminué à mesure qu'augmente la proportion de personnes qui ne pratiquent pas leur religion ou qui se déclarent sans religion. Des communautés religieuses émergentes montrent cependant des comportements de fécondité très différents de ceux des communautés chrétiennes. Avec l'accroissement du pluralisme religieux en Suisse, cette variable prend un nouvel intérêt même si, au-delà de l'appartenance religieuse, c'est en premier lieu le degré d'identification à sa religion qui est susceptible de déterminer les comportements féconds.

Dans le cadre de l'analyse des modes de diffusion des comportements, différentes analyses ont montré le rôle sur la fécondité du **lieu de domicile**. En Suisse, la localisation géographique conduit à des différentiels marqués, en particulier suivant la distance depuis le centre des agglomérations (Held et Wanner, 1999), le milieu d'habitation (zone urbaine ou rurale), le district ou le canton (Wanner et Peng Fei, 2004). Liée à l'analyse de la fécondité des entités géographiques, une question à laquelle le recensement permet de répondre est celle relative aux facteurs expliquant les disparités de fécondité. Celles-ci peuvent en effet être attribuées en partie à des flux migratoires avant la naissance de l'enfant, et en partie à des comportements de fécondité différenciés en fonction du lieu d'habitat. On s'aperçoit généralement que les deux facteurs sont susceptibles de jouer un rôle (Wanner et Peng Fei, 2004). Les comportements différents peuvent pour leur part être expliqués soit par des effets de structure (caractéristiques sociodémographiques des populations résidentes) soit par des effets spécifiques à l'environnement de vie. Seul un modèle multivarié, tels que ceux proposés dans le chapitre 4, est susceptible de déterminer le rôle respectif de ces deux types d'effets.

Des auteurs ont en outre mis en évidence le fait que l'entrée dans la vie de couple et le mariage dépendent étroitement du fonctionnement du marché du **logement** (Murphy et Sullivan, 1985). La disponibilité trop restreinte de logements, ou les difficultés d'accès pour les jeunes, retardent la mise en couple et la réalisation du projet de fécondité. Il est cependant difficile de mesurer, à partir de données statistiques, le rôle de ce facteur. Pour cette raison, nous avons renoncé ici à analyser le rôle du logement, faute d'indicateur spécifique à l'accès à celui-ci pour les jeunes.

Le rôle des politiques publiques, et en particulier des **politiques familiales** sur la fécondité a quant à lui été fréquemment mis en évidence (par exemple: Gautier, 1996; Gautier et Hatzius, 1997). Esping-Anderson (1996) suggère trois modèles d'état social (libéral, conservateur, social-démocrate) qui déterminent chacun un modèle familial. Le modèle libéral, prévalant dans les pays anglo-saxons, implique une forte participation des femmes dans les tâches domestiques. Le deuxième modèle, présent dans les pays du sud de l'Europe, décourage la participation des femmes au marché du travail et se caractérise par un faible soutien aux familles. Enfin, dans le troisième modèle prévalant dans les pays nordiques, l'Etat intervient pour garantir l'égalité d'accès au travail pour l'ensemble de la population, quelle que soit la descendance atteinte. Une analyse des niveaux de fécondité en fonction de l'appartenance à l'un ou l'autre modèle montre une association évidente, qui est encore plus forte lorsque l'on considère des classifications tenant compte du type de politiques et du degré d'intervention publique et de soutien aux familles (Hantrais, 1997). Les liens entre les politiques et la fécondité sont cependant mal connus, les études d'impact donnant des résultats souvent contradictoires, en raison de la complexité de ces liens. Les politiques en vigueur en Europe interviennent en fait de

manière très indirecte sur la fécondité, puisqu'elles agissent en premier lieu sur le soutien des familles et la conciliation des rôles et non directement sur le niveau de la fécondité. Dans ce contexte, le rôle respectif des différents types de soutiens (promotion des crèches, allocations familiales, politiques de conciliation entre activité professionnelle et vie familiale, politiques fiscales spécifiques, etc.) sur la fécondité est difficile à isoler. Les expériences européennes, que ce soit en Suède (voir Calot et Sardon, 1997; Walker, 1995 pour une présentation de ce cas) ou en Angleterre (Ermisch, 1990), ont en outre montré que les politiques jouent un rôle surtout sur le calendrier de la fécondité, et beaucoup moins sur la descendance finale. Dans le cas de la Suisse, il est évident que les politiques actuelles jouent un rôle plutôt neutre sur le niveau de fécondité, le niveau de soutien aux couples étant faible. Par contre, il est difficile de soutenir l'hypothèse selon laquelle ces politiques agissent sur les différentiels de fécondité en fonction de la région ou entre groupes de femmes répartis selon des critères sociodémographiques. Pour cette raison, les contenus des politiques sociales et familiales ne seront pas considérés comme des facteurs de disparités de la fécondité dans la présente étude.

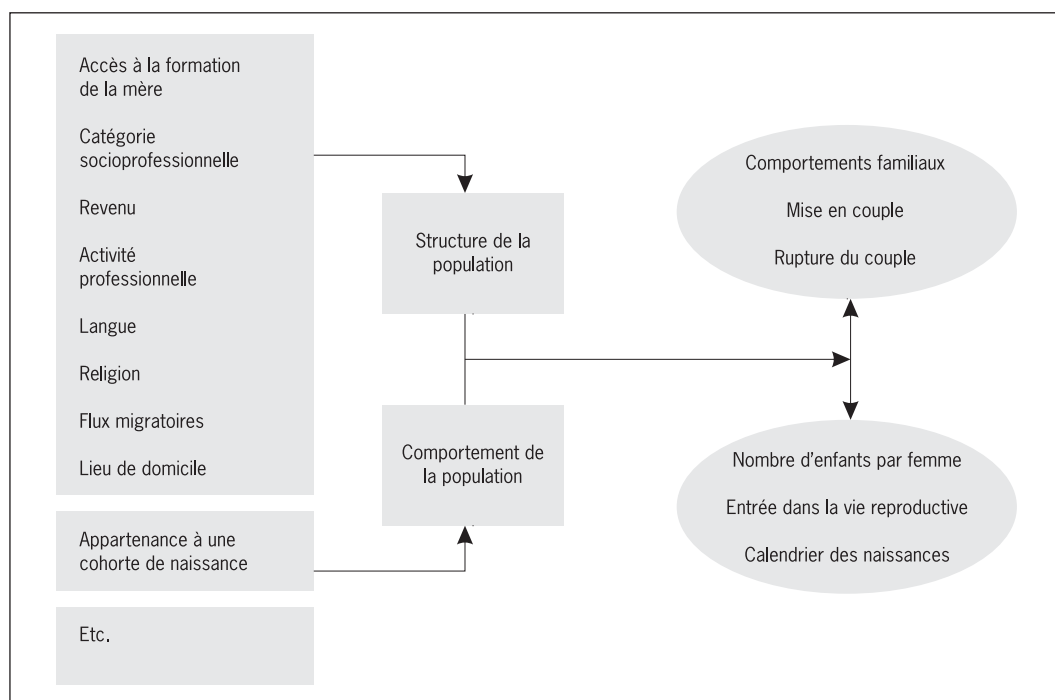
A cette liste de déterminants, il convient bien évidemment d'ajouter les changements familiaux – ceux-ci répondant parfois à d'autres facteurs tels que l'individualisation, la distance croissante par rapport aux normes familiales «traditionnelles», etc. Ces transformations jouent un rôle étroit sur la taille de la descendance finale. Une étude a récemment fait le tour des principales théories à ce sujet (Pinelli, 2001). Quatre tendances peuvent, selon l'auteur, avoir un impact sur la fécondité: le rythme de départ du foyer parental, qui tend à être de plus en plus tardif; l'accroissement des ménages individuels ou monoparentaux; l'accroissement des unions consensuelles, en particulier lorsque ces unions se caractérisent par une durée relativement longue et ne sont pas accompagnées de naissances d'enfants (voir à ce propos Villeneuve-Gokalp, 1991); enfin, la participation accrue de la femme au marché du travail, facteur bien évidemment associé non seulement à la transformation des rôles entre hommes et femmes et des comportements familiaux, mais aussi à l'évolution de la structure socioéconomique de la population.

1.3 QUEL FACTEUR POUR LA FÉCONDITÉ EN SUISSE?

Il s'agit là bien évidemment de la question qui est posée aujourd'hui, compte tenu du nombre élevé de facteurs pouvant intervenir sur le niveau et le calendrier de la fécondité. Il est proposé dans les prochains chapitres de vérifier le rôle des principaux d'entre eux, en tenant compte du cadre contextuel figurant au schéma 1, et en adoptant une approche quantitative et une réflexion prospective, visant à donner quelques pistes sur les possibles évolutions de la fécondité au cours des décennies à venir. Aucune hiérarchisation des facteurs (en d'autres termes aucun classement des facteurs en fonction de leur impact respectif) ne sera effectuée, les données ne s'y prêtant pas. On peut cependant se référer au schéma présenté ci-dessous pour comprendre comment interviennent les différents facteurs évoqués. Certains agissent en premier lieu sur la structure de la population. C'est le cas par exemple des flux migratoires qui modifient la composition de la population des femmes en âge d'avoir des enfants, sans forcément modifier les attitudes prévalant dans la population en général; d'autres interviennent surtout sur les comportements, et c'est le cas par exemple de l'appartenance à une génération de naissance, appartenance qui peut dicter la fécondité à travers le partage de valeurs ou normes communes à une génération. Comportements et structure agissent à la fois sur la fécondité et sur la situation familiale, cette dernière représentant le cadre de référence dans lequel les choix en matière de vie reproductive se prennent.

A partir de ce cadre, les différentes approches adoptées dans la suite de ce texte, combinées entre elles, auront finalement comme objectif d'apporter quelques éléments de réponse à la question récurrente de l'évolution de la fécondité au cours des dernières décennies.

Schéma 1: Facteurs intervenant sur la fécondité, selon le type d'intervention



2 NIVEAU ET DIFFÉRENTIELS DE FÉCONDITÉ

Ce chapitre compare l'indice conjonctuel de fécondité (ICF) pour des groupes définis selon différentes variables socioéconomiques ou socioculturelles. Pour chaque variable, les facteurs sous-jacents susceptibles d'expliquer les résultats obtenus sont mis en évidence et discutés. Quelques tendances significatives, observées depuis le début des années 1980, sont en outre présentées. On décrit dans une première partie introductive le niveau général de la fécondité, appréhendé par les données disponibles, avant de considérer les différentiels de fécondité en fonction de variables socioéconomiques, puis en fonction de variables socioculturelles. Ensuite, les aspects régionaux de la fécondité seront discutés. Une synthèse conclura ce chapitre.

2.1 NIVEAU DE LA FÉCONDITÉ EN SUISSE

Selon la statistique de l'état civil, la fécondité des femmes résidant en Suisse atteignait la valeur de 1,50 enfant durant l'année 2000 (voir tableau 1). Rappelons que, ainsi que cela a été dit en introduction, ce chiffre a diminué par la suite, la fécondité se situant à un niveau d'approximativement 1,4 enfant depuis 2001. Cette valeur moyenne de 1,5 enfant par femme éclipse cependant les fortes disparités observées dans les différents groupes socioéconomiques formant la population, disparités qui seront décrites dans le présent chapitre.

En considérant les femmes rencontrées au recensement 2000, la mesure de l'indice conjonctuel de fécondité peut être effectuée ex post, moyennant quelques considérations méthodologiques présentées dans l'annexe 1. Le calcul de l'ICF peut être effectué pour différentes années, et on a privilégié dans ce chapitre la période de référence 1995-1999. L'année 2000 n'a en effet pas pu être couverte entièrement, le recensement ayant eu lieu le 5 décembre.

Le choix d'une période de référence considérant ensemble cinq années a été effectué en tenant compte de critères liés à la qualité des données (voir annexe 1) et afin de permettre l'estimation de la fécondité pour des groupes présentant un nombre limité de femmes. En complément, différents calculs ont été effectués pour les périodes 1980-1984, 1985-1989 et 1990-1994, ce qui permet d'effectuer quelques comparaisons temporelles. Le tableau 4 montre les valeurs des indices conjonctuels de fécondité pour les quatre périodes considérées et pour l'ensemble des femmes recensées (et ayant répondu à la question du recensement relative à la biographie reproductive).

Les valeurs de la fécondité varient entre 1,57 enfant par femme (en 1980-1984) et 1,45 (en 1995-1999). Ces valeurs doivent être considérées en tenant compte du fait que la fécondité des résidentes de la Suisse au recensement 2000 ne traduit pas exactement celle des résidentes de la Suisse durant les périodes précitées. En particulier, des femmes résidant en Suisse en 2000 ont très bien pu avoir des enfants à l'étranger, avant d'arriver en Suisse dans le cadre d'une migration. Ces naissances survenues à l'étranger sont, conformément aux méthodes utilisées, prises en compte dans notre calcul, bien qu'elles n'apparaissent pas dans la statistique de l'état civil qui se réfère uniquement aux naissances survenues en Suisse. De même, des femmes résidant en Suisse par exemple en 1990 et ayant eu un enfant cette année-là ont

très bien pu avoir quitté la Suisse avant le recensement 2000. Dans ce cas, les naissances survenues en Suisse sont omises du calcul. L'un dans l'autre, ces deux effets liés à la migration (et dans le second cas de figure à la mortalité) tendent à se compenser.

Tableau 4: Indice conjoncturel de fécondité, calculé selon le recensement 2000, de 1980-1984 à 1995-1999

Période	Indice conjoncturel de fécondité (en nombre d'enfants)
1980-1984	1.57
1985-1989	1.53
1990-1994	1.51
1995-1999	1.45

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Ainsi que le suggère très clairement le tableau 5, deux facteurs sont intervenus pour expliquer la diminution de la fécondité de l'ensemble de la population: l'accroissement de la proportion de femmes restant sans enfant, et la baisse des familles nombreuses. Ainsi, si l'on considère des femmes classées selon la génération de naissance, on s'aperçoit que la proportion de celles restant sans enfant, qui était de 15,9% pour les générations 1930-1934 et de 15,1% pour les générations 1936-1939, est supérieure à 21% pour les femmes nées entre 1955 et 1959 (âgées de 41 à 45 ans à la date du recensement). De même, la proportion de femmes donnant naissance à quatre enfants ou plus est passée de 18,2% dans la génération 1930-1934 à légèrement plus de 6% pour les générations nées en 1945 ou après, soit une division par près de trois de la proportion des familles nombreuses. Par conséquent, les familles à deux enfants sont devenues plus fréquentes: quatre femmes sur dix ont en effet donné naissance à ce nombre d'enfants dans les générations nées entre 1940 et 1959, contre moins de 30% dans la génération 1930-1934. L'enfant unique gagne également, progressivement, en importance jusqu'à la génération 1945-1949, pour diminuer légèrement par la suite.

Tableau 5: Répartition des femmes selon la génération et le nombre d'enfants et descendance finale (en %), générations 1930-1934 à 1960-1964

Génération	Aucun enfant	Un enfant	Deux enfants	Trois enfants	Quatre enfants ou plus	Total	Descendance finale	Descendance finale (femmes fécondes)
1930-1934	15.9	14.6	29.4	21.9	18.2	100.0	2.23	2.65
1935-1939	15.1	14.5	34.1	22.1	14.2	100.0	2.13	2.51
1940-1944	16.4	15.9	39.9	19.0	8.7	100.0	1.91	2.29
1945-1949	18.0	17.0	42.5	16.5	6.1	100.0	1.78	2.17
1950-1954	19.9	16.5	41.1	16.4	6.2	100.0	1.75	2.18
1955-1959	21.3	15.6	39.4	17.2	6.5	100.0	1.74	2.21
1960-1964	24.3	16.1	38.1	16.0	5.5	100.0	1.64	2.16

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Ces données suggèrent en outre que, alors que la descendance finale diminue régulièrement d'une génération à l'autre (voir aussi tableau 3, p. 14), celle calculée pour les femmes fécondes (ayant eu au moins un enfant) uniquement montre une valeur relativement stable depuis la génération 1940-1944. Ainsi, la descendance finale est de 1,91 enfant par femme pour la génération 1940-1944 contre 1,74 pour celle née 25 ans plus tard (1955-1959). En revanche, lorsque

l'on se limite aux femmes fécondes, la baisse est légèrement moins marquée (passage de 2,29 à 2,21 enfants). En outre, depuis la génération 1945-1949, la valeur de la descendance finale des femmes fécondes reste constante, autour de 2,2 enfants par femme⁶. Deux étapes sont donc à distinguer: la baisse de la fécondité provoquée par une diminution des familles nombreuses, qui a caractérisé les femmes nées dans les années 1930, a en effet été suivie par une baisse essentiellement attribuable à l'accroissement du nombre de femmes restant sans enfant.

Définitions

La fécondité représente l'acte de mise au monde d'un enfant. La fécondité moyenne d'une population est traduite généralement – et dans ce texte – par l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) et/ou la descendance finale (DF), en fonction de l'objectif méthodologique. L'ICF, obtenu par la somme des taux de fécondité par âge, représente le nombre moyen d'enfants mis au monde par une population de femmes, au cours de leur vie reproductive, selon les conditions du moment. Cet indicateur, parfois aussi appelé indice synthétique de fécondité, représente une valeur «conjoncturelle», traduisant la situation à la date de son calcul, et susceptible de varier de manière très rapide, en fonction de la conjoncture économique et sociale. L'intérêt de cet indicateur se trouve dans sa capacité à traduire la situation actuelle. Il n'est par contre pas le reflet de la fécondité effective de femmes définies par exemple par leur appartenance à une génération. En effet, la vie reproductive s'étendant sur plusieurs décennies, un faible niveau de fécondité durant une année donnée peut être compensé par une fécondité plus élevée par la suite.

Dans le but de mesurer le nombre effectif d'enfants mis au monde par une femme (ou une génération de femmes), il est d'usage de calculer non plus un indice conjoncturel, mais la descendance finale. A partir des données du recensement, cette descendance finale peut être calculée très aisément en estimant le nombre moyen d'enfants pour chaque génération de mère. L'analyse des descendance finale (effectuée par exemple au chapitre 3) nécessite cependant une certaine prudence pour les générations de femmes n'ayant pas tout à fait terminé leur vie reproductive (femmes âgées de moins de 45 ans principalement). C'est pour cette raison que, dans ce chapitre analysant les différentiels actuels de fécondité, l'ICF est privilégié. En revanche, dans le chapitre 3, seule la descendance finale peut être appliquée.

2.2 FÉCONDITÉ SELON L'APPARTENANCE À UNE CATÉGORIE SOCIOÉCONOMIQUE

2.2.1 Niveau de formation

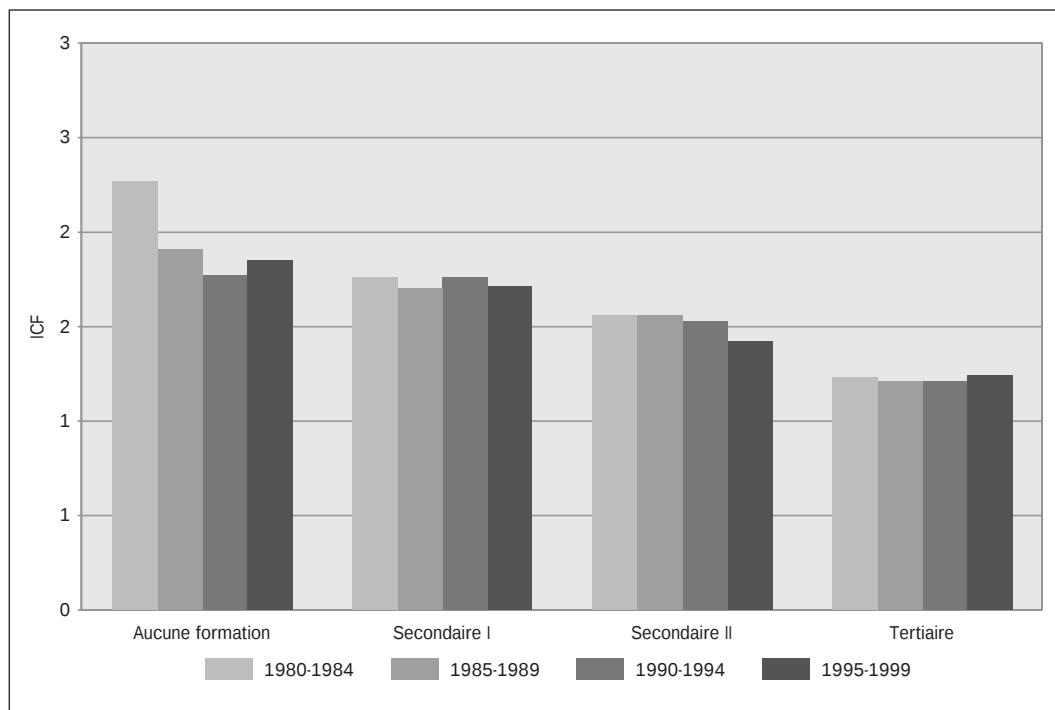
Selon la théorie de la transition démographique, la fécondité, qui au déclenchement de la transition démographique est plus faible dans les classes les mieux formées, tend à s'harmoniser à mesure que les moyens de contraception se diffusent dans les populations les moins instruites. A long terme, les différentiels de fécondité en fonction du niveau de formation sont appelés à disparaître. Cependant, bien que nous soyons arrivés au terme de la transition démographique classique (ou première transition démographique), l'harmonisation des niveaux de fécondité en fonction de la formation n'est pas achevée, probablement car la diffusion des connaissances n'est pas la seule explication de ces disparités.

⁶) Ce chiffre est obtenu en multipliant les proportions de femmes classées selon le nombre d'enfants pondérées par ce nombre, et en divisant par la proportion des femmes fécondes.

Plusieurs études menées en Suisse (OFS, 1998) et dans d'autres pays (par exemple les Etats-Unis – Retherford et Luther, 1996) montrent ainsi la persistance d'une relation négative entre les comportements familiaux, la fécondité et le niveau de formation des mères: les femmes de formation tertiaire présentent encore un niveau de fécondité inférieur à celui des femmes de formation inférieure.

Les données du recensement de la population confirment cet échelonnement. Ainsi, pour la période 1995-1999, l'indice conjoncturel de fécondité varie, en fonction de la formation, entre 1,15 (femmes de niveau de formation professionnelle supérieure) et 1,85 enfant (femmes sans formation achevée). Les autres catégories se situent à des valeurs intermédiaires: 1,71 pour les femmes ayant achevé le secondaire I⁷ uniquement, et 1,42 pour celles ayant pour plus haute formation achevée un diplôme du niveau secondaire II (Annexe 2). On peut remarquer cependant la plus forte diminution de la fécondité au sein du groupe des femmes de faibles niveaux de formation, et la relative stabilisation pour le groupe des hautement formées, qui conduisent à une convergence progressive des valeurs de l'ICF (Graphique 1).

Graphique 1: Indice conjoncturel de fécondité, selon la formation achevée, de 1980-1984 à 1995-1999



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

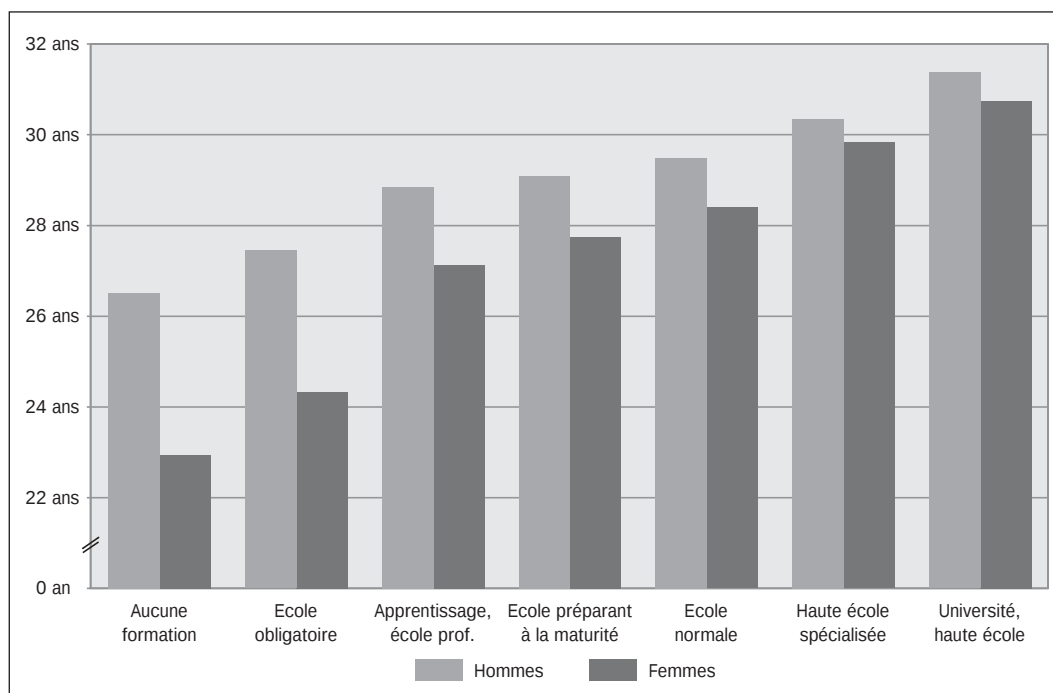
⁷⁾ En d'autres termes, une formation élémentaire (scolarité obligatoire) ou école de culture générale.

Au sein des trois principales catégories (secondaire I, secondaire II, tertiaire), des différences s'observent également en fonction du type d'école suivie. Ces différences ne peuvent pas être rattachées à une logique précise. Ainsi, parmi les femmes de niveau secondaire II, la fécondité varie entre 1,32 pour celles ayant achevé une école préparant à la maturité et 1,58 pour celles ayant effectué une école normale. Parmi les femmes de niveau tertiaire, les universitaires ont pour leur part une fécondité légèrement plus élevée (1,31) que celles titulaires d'une formation professionnelle supérieure (1,15 enfant par femme, ce groupe enregistrant le plus faible niveau de fécondité – Annexe 2).

Martinelle (1993) avait montré pour la Suède qu'une proportion élevée de femmes de niveau de formation tertiaire restent sans enfant. Sans surprise, ce résultat est confirmé en Suisse. Parmi les femmes ayant achevé leur vie reproductive (âgées de 50 à 54 ans), 30% de celles étant au bénéfice d'une formation tertiaire n'ont pas donné naissance à un enfant, contre 13% de celles sans formation achevée ou au bénéfice d'une formation secondaire I (Annexe 3). En outre, la probabilité d'avoir une descendance de taille égale ou supérieure à trois est la plus élevée parmi les femmes de faible niveau de formation (aucune formation ou formation de niveau secondaire I) et la plus faible parmi celles de niveau tertiaire. Ainsi que mentionné précédemment, quel que soit le niveau de formation secondaire, la famille de deux enfants représente encore la norme. Chez les femmes de formation tertiaire, une distribution bimodale s'observe, avec d'une part celles ayant eu deux enfants (représentant 34% pour les 50-54 ans) et d'autre part celles n'ayant aucun enfant (30%).

Parmi les facteurs expliquant les disparités dans les niveaux de fécondité selon la formation figure la durée de celle-ci, qui conduit souvent à un retard dans l'autonomie de la femme vis-à-vis de ses parents et dans la mise en couple. Par exemple, à l'âge de 25 ans, le fait de vivre seule est quatre fois plus fréquent pour une femme de niveau tertiaire que pour une femme sans formation achevée. Le fait de vivre dans le foyer parental est pour sa part trois fois plus fréquent. Pour leur part, plus de la moitié des femmes sans formation achevée vivent en couple avec un ou plusieurs enfants, contre 6% de celles de formation tertiaire. Il résulte alors des âges moyens plus élevés à la naissance du premier enfant pour les femmes hautement qualifiées. Pour la génération 1960-1964 (âgée de 36 à 40 ans à la date du recensement), cet âge moyen est inférieur à 23 ans pour les femmes sans formation ayant eu au moins un enfant; il dépasse largement 30 ans pour celles de formation universitaire (Graphique 2). Le même phénomène s'observe pour les hommes. La relation est cependant moins prononcée chez ceux-ci (passage de 26 à 31 ans suivant le niveau de formation).

Graphique 2: Age moyen à la naissance du premier enfant, pour les hommes et les femmes nés en 1960-1964 et ayant eu au moins un enfant, selon la formation achevée, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Autre facteur explicatif, le coût d'opportunité lié à la naissance, mis en évidence par Becker (1991), contribue très certainement aussi à la faible fécondité des femmes de niveau tertiaire: ce coût s'accroît en effet à mesure que l'investissement en formation augmente. En outre, l'accès à une formation plus longue incite les femmes à être actives plus longtemps sur le marché du travail, afin «d'amortir» la durée des études. Pour ces raisons, la participation professionnelle est plus élevée chez les femmes en âge d'avoir des enfants (15 à 49 ans) ayant achevé avec succès leur formation tertiaire (88%), par rapport à celles sans formation (71%) ou de niveau secondaire I (79%) et II (82%).

Par rapport à la formation achevée de la mère, celle du père intervient de manière beaucoup moins étroite sur le niveau de fécondité. L'analyse se limite ici aux couples cohabitant (maritalement ou non) à la date du recensement et exclut donc les femmes ne vivant pas en couple. Cette exclusion provoque, par un effet de sélection, un accroissement des niveaux de fécondité enregistrés: les femmes vivant en couple ont en effet une fécondité en moyenne supérieure à celles ne vivant pas en couple à la date du recensement. A partir de ces données sur les couples, il est possible de montrer que la relation entre la fécondité de la mère et le niveau de formation du conjoint masculin⁸ n'est pas linéaire. La fécondité varie entre 2,42 enfants pour les

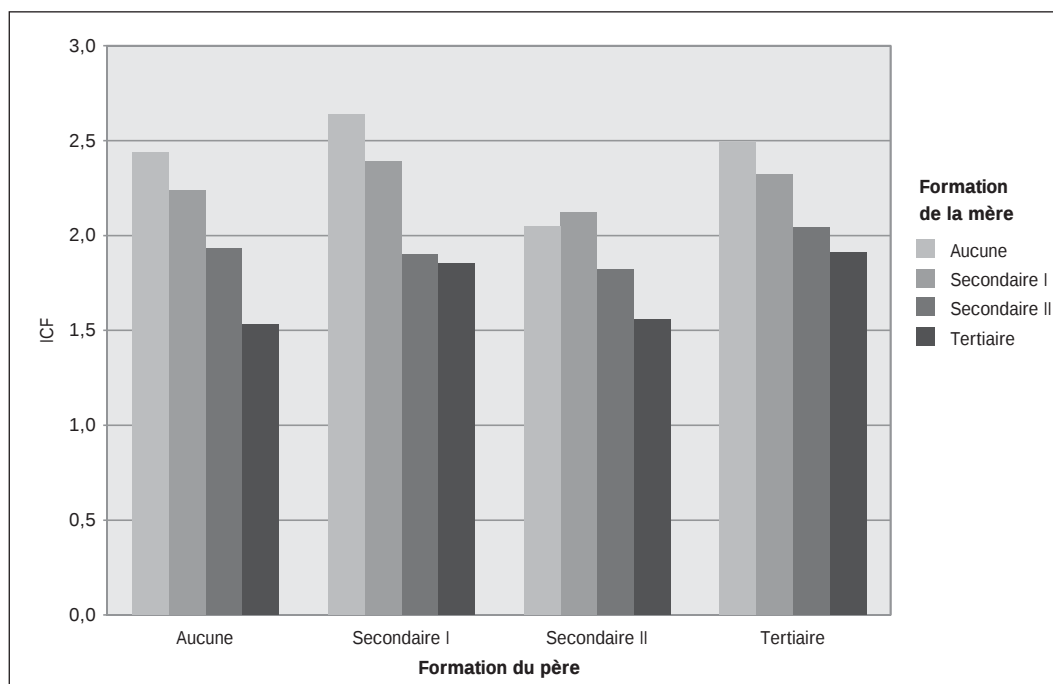
⁸) Nous n'avons pas la possibilité d'identifier strictement le père biologique à partir du recensement, et partons donc de l'hypothèse simplificatrice que le conjoint est le père de l'enfant.

femmes dont le conjoint est de niveau secondaire I à 1,89 enfant pour celles dont le conjoint est de niveau secondaire II (Annexe 4). Les couples dont l'homme est de niveau de formation tertiaire présentent une fécondité de 2,05 enfants. Il apparaît ainsi clairement que, alors que le niveau de formation de la mère joue le rôle essentiel sur la fécondité du couple, la formation du conjoint masculin n'intervient que faiblement sur le niveau de fécondité, et de manière non linéaire. En effet, pour un niveau de formation de la mère donné, la formation achevée du père n'a pas une influence significative sur la fécondité, les ICF évoluant en effet très peu (par exemple, de 2,12 à 2,39 lorsque les femmes sont de formation secondaire I, de 1,82 à 2,04 lorsqu'elles sont de niveau secondaire II). En revanche, pour un niveau de formation du père donné, la fécondité varie de manière importante en fonction de la formation achevée par la mère: parmi les hommes sans formation, la fécondité de la mère passe de 2,44 enfants (aucune formation achevée) à 1,53 (formation tertiaire); parmi les hommes avec une formation secondaire I, de 2,64 à 1,85; parmi ceux de formation secondaire II, de 2,05 à 1,56; enfin, parmi ceux de formation tertiaire, de 2,49 à 1,91 (Graphique 3 – Annexe 5).

Prendre en compte le niveau de formation des deux conjoints a néanmoins pour résultat d'accentuer les disparités. Lorsque chacun des deux parents présente un faible niveau de formation, la fécondité atteint un niveau particulièrement élevé (jusqu'à 2,64 enfants par femme), alors qu'elle est très faible lorsque la mère a une formation tertiaire et le père une formation secondaire (1,56 enfant par femme) ou aucune formation (1,53 enfant). L'écart (1,1 enfant) est ainsi beaucoup plus important que lorsqu'on considère le statut d'un seul parent.

Si ces résultats suggèrent que, dans le couple, la formation de la mère joue le rôle essentiel sur la taille de la famille, des schémas particuliers ne sont pas exclus. Ainsi, parmi les femmes de niveau de formation tertiaire vivant en couple, la fécondité est plus faible lorsque le père est de formation inférieure (aucune formation, secondaire I, secondaire II), que lorsqu'il présente un diplôme équivalant à celui de la femme. Les encouragements à exercer une activité professionnelle pour la femme – parfois au détriment de la vie de famille – lorsque les occasions d'exercer un poste à revenus élevés sont plus grande pour la femme que pour l'homme peuvent expliquer ce résultat. D'ailleurs, la probabilité que la femme soit la seule active dans le ménage est la plus élevée lorsque les différentiels de formation sont les plus importants entre l'homme et la femme, au profit de la femme. Par opposition, la probabilité que l'homme soit le seul actif du ménage est la plus élevée lorsque les différentiels de formation sont fortement au profit de l'homme (Annexe 6).

Graphique 3: Indice conjoncturel de fécondité des femmes vivant en couple, selon la formation achevée du père et de la mère, en 1995-1999



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

2.2.2 Profession apprise

Par extension, le niveau de fécondité varie grandement en fonction de la profession apprise, puisqu'il passe de 0,90 enfant pour les femmes dont la formation professionnelle leur permet d'exercer la profession de cadre moyen⁹, à 2,62 enfants pour les agricultrices (Annexe 2). Outre les cadres moyens, les entrepreneuses ou directrices, les femmes ayant acquis une formation de journalistes et rédactrices, les autres ingénieures, les graphistes, les commerçantes et négociantes, les traductrices et interprètes, et enfin les bibliothécaires présentent une fécondité moyenne inférieure à 1,1 enfant. A l'autre extrême, outre les femmes ayant été formées en agriculture, les couturières (2,23 enfants par femme) et femmes dont la formation est en relation avec la petite enfance (infirmières en pédiatrie, jardinières d'enfants, etc.) présentent un niveau de fécondité relativement élevé.

2.2.3 Catégorie socioprofessionnelle et statut d'activité du père

Venons-en à la catégorie socioprofessionnelle du père¹⁰. Alors que la formation de celui-ci ne joue pas un rôle déterminant sur la fécondité, son statut sur le marché du travail prend une certaine importance. Ainsi, la fécondité des femmes vivant en couple avec un conjoint en formation, ou n'exerçant pas une activité professionnelle rémunérée est faible (1,41 lorsque le conjoint est en formation, 1,68 lorsqu'il exerce une activité non rémunérée, contre 2,06 lorsqu'il est actif à plein temps). Elle est logiquement plus élevée parmi les hommes exerçant un travail ménager (qui implique le plus souvent la présence d'enfants – 2,36 enfants par femme en

⁹⁾ Les professions apprises, codifiées selon la nomenclature des professions, ne sont malheureusement pas toujours très explicites.

¹⁰⁾ Compte tenu du fait que de nombreuses mères sont inactives, nous sommes contraints ici de ne prendre en compte que la situation socioprofessionnelle du père. Seules les mères vivant en couple sont retenues dans l'analyse.

moyenne). Le fait d'être au chômage ou d'exercer une activité à temps partiel ne modifie pour sa part pas sensiblement le niveau de fécondité du couple (Annexe 7).

La position dans la profession (ou catégorie socioprofessionnelle) joue en outre un rôle étroit sur le niveau de la fécondité. Parmi les femmes vivant en couple, ce sont celles dont le conjoint est agriculteur qui présentent un niveau de fécondité le plus élevé: 3,11 enfants par femme en moyenne. Elles sont suivies par les femmes dont les conjoints sont des ouvriers de l'agriculture (2,38 enfants par femme), des travailleurs non qualifiés de l'agriculture (2,28 enfants) et des travailleurs non qualifiés de la production et de la construction (2,26 enfants). A l'autre extrémité figurent les femmes dont le conjoint exerce une activité d'employé technique (1,65 enfant), d'employé des services aux entreprises et de communication (1,66 enfant), ou une activité d'indépendant des services (1,87 enfant). Les femmes dont le partenaire figure dans les catégories professionnelles supérieures (dirigeants, 2,05 enfants; professions libérales, 2,21 enfants) ont une fécondité plus élevée que celles dont le partenaire se situe à une situation intermédiaire dans l'échelle des classes sociales (Annexe 7). La relation entre catégorie socioprofessionnelle du père et fécondité suit donc la forme d'un U.

2.3 FÉCONDITÉ SELON L'APPARTENANCE À UNE CATÉGORIE SOCIOCULTURELLE

L'analyse des relations entre appartenance socioculturelle et fécondité peut être appréhendée à partir de trois variables. La langue principale¹¹, l'appartenance religieuse et la nationalité. Relevons que ces trois variables sont fortement corrélées entre elles, d'où des résultats souvent similaires.

2.3.1 La langue parlée

Le rôle de la langue sur le niveau de fécondité peut être analysé en tenant compte de la langue parlée dans la région de résidence. Ainsi, on peut distinguer les femmes déclarant comme langue principale celle de la région de domicile (1,36 enfant par femme – Annexe 2); celles déclarant comme langue principale une autre langue parlée en Suisse, différente de celle de la région de domicile (par exemple italophones en Suisse alémanique et romande, francophones en Suisse alémanique et Tessin, etc. – 1,40 enfant par femme), et celles déclarant une langue non parlée en Suisse (groupe composé principalement de femmes migrantes – 2,00 enfants par femme). Les faibles différences entre les deux premiers groupes montrent non seulement la forte homogénéité actuelle des niveaux de fécondité en Suisse des différents groupes linguistiques (Haug et Wanner, 2000), mais aussi l'absence de spécificité de fécondité de la part des familles ayant vécu une migration interne dans une autre région linguistique.

L'indice conjoncturel de fécondité varie désormais entre 1,23 enfant par femme en région italophone et 1,76 dans la région romanche de la Suisse. Le cas de la région romanche est particulièrement intéressant. Cette région présentait jusqu'à récemment une fécondité très élevée, supérieure au seuil de remplacement des générations jusqu'à la fin des années 1980. Au cours de la décennie 1990, la fécondité dans cette région a fortement diminué, beaucoup plus fortement que dans les autres régions de la Suisse. En 1971, l'ICF de la région parlant le romanche dépassait encore largement la valeur de 3 enfants par femme (Haug et Wanner, 2000), valeur qui a donc été pratiquement divisée par deux en l'espace de trois décennies.

¹¹⁾ Définie comme la langue dans laquelle la personne pense et qu'elle sait le mieux.

2.3.2 L'appartenance religieuse

Il convient de rappeler que nous disposons ici de la religion déclarée au recensement, qui peut être différente de celle déclarée à la naissance de l'enfant ou au moment d'autres événements de l'état civil. En règle générale, la déclaration de l'appartenance religieuse est plus fréquente pour les heureux événements que lorsqu'il s'agit de remplir un formulaire de recensement. Ainsi, certains parents déclarant leur confession – le plus souvent catholique ou protestante – au moment de la naissance de l'enfant, mais n'annoncent pas de religion au recensement. Le critère de la religion utilisé dans le recensement est donc une auto-déclaration qui dépend non seulement de l'appartenance le plus souvent héritée de ses propres parents, mais aussi de sa position vis-à-vis de la religion. Cette auto-déclaration ne présuppose en rien le degré de pratique ou d'identification par rapport à celle-ci.

Pour la période 1995-1999, les niveaux de fécondité varient entre 1,11 enfant pour les femmes ne déclarant pas d'appartenance religieuse et 2,79 enfants pour celles appartenant à une communauté hindouiste. La faible fécondité des femmes sans appartenance peut s'expliquer par un effet de sélection, l'arrivée d'un enfant pouvant être un «rappel» de sa propre appartenance et favoriser sinon la pratique, du moins l'identification personnelle à une religion (ne serait-ce que dans un but d'éducation de l'enfant par des cours organisés par les Eglises). Les personnes sans enfant auraient pour cette raison moins de motivations à déclarer l'appartenance religieuse.

Outre la communauté hindouiste, les femmes de religion islamique (2,44 enfants par femme) et juive (2,06) présentent des niveaux de fécondité élevés. Pour ce deuxième groupe, Courbage (2000) avait montré de très fortes variations en fonction de la tendance (juifs séfarades et ashkénazes modérés à plus faible fécondité que juifs ultra-orthodoxes), différences que nous ne pouvons pas mettre en évidence à partir des données disponibles. Tant pour les juifs que pour les musulmans, le niveau de fécondité mesuré est le reflet de la composition de ces communautés religieuses: une part importante de ces communautés religieuses vivant en Suisse pratique de manière modérée leur religion.

L'intervention de l'appartenance religieuse sur la fécondité est cependant confirmée par l'amplitude, au sein d'une même religion, en fonction de l'appartenance à l'une ou l'autre église. Ainsi, pour les communautés protestantes, la fécondité varie de 1,24 enfant par femme parmi les Témoins de Jéhovah à plus de deux enfants par femme pour les communautés néo-apostoliques et le groupe des autres Eglises et communautés protestantes défendant certainement des vertus plus familiales. La principale Eglise protestante, l'Eglise évangélique réformée, présente une fécondité de 1,35 enfant par femme, soit légèrement moins que les femmes appartenant à l'autre religion d'importance, l'Eglise catholique romaine (1,41 enfant par femme – Annexe 2).

Si l'appartenance religieuse joue certainement un rôle encore étroit sur les comportements reproductifs, certains facteurs de confusion peuvent expliquer une partie des disparités mesurées. En particulier, la nationalité (et plus encore la nationalité d'origine) n'est pas répartie de manière uniforme selon le groupe religieux. Une partie des disparités peut donc résulter de l'origine nationale.

2.3.3 L'appartenance nationale

Il est d'ailleurs intéressant de constater que la nationalité est la dimension pour laquelle le niveau de fécondité varie le plus. Celui-ci est de 4,20 enfants par femme pour les femmes somaliennes en Suisse¹² contre 0,94 enfant seulement pour les Roumaines. Outre les Somaliennes, les femmes de nationalité angolaise, pakistanaise et du Sri Lanka observent également une fécondité supérieure à 3 enfants par femme. A l'autre extrême, ce sont les femmes de l'est de l'Europe qui présentent une fécondité particulièrement faible (Annexe 2).

La fécondité différentielle des groupes nationaux suscite différentes explications. Les normes prévalant dans le pays d'origine jouent un rôle indéniable sur les niveaux de fécondité des collectivités migrantes. La trajectoire migratoire a également un rôle difficile à appréhender du fait de sa complexité. On se référera à l'étude de Wanner et al. (2005) pour une analyse plus détaillée de la fécondité selon la nationalité.

2.4 FÉCONDITÉ SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE

Une très forte uniformisation des niveaux de fécondité s'observe à l'échelle des régions de la Suisse, ceci depuis au moins trente ans (Wanner et Peng Fei, 2004). Cette uniformisation contraste d'ailleurs avec une forte diversité prévalant toujours concernant l'âge moyen à la première naissance à l'échelle des régions, des cantons ou des districts. Cela suggère que les calendriers et les niveaux ne répondent pas aux mêmes critères et déterminants.

Concernant l'indice conjoncturel de fécondité, les niveaux varient vers 2000 entre 1,20 (canton de Bâle-Ville) et 1,94 enfant par femme (canton d'Appenzell Rhodes Intérieures)¹³. A titre de comparaison, cet écart (0,74 enfant) était encore de 1,98 enfant en 1970 (Appenzell Rhodes Intérieures 3,35 enfants, Bâle-Ville 1,37 enfant). La forte uniformisation des comportements féconds s'observe également à l'échelle des districts: en 1970, les indices variaient entre 1,20 enfant par femme dans le district de Zurich à 5,50 enfants par femme dans celui de Münchwilen (soit un écart de 4,3 enfants). Désormais, l'intervalle passe de 1,09 enfant dans le district grison de Maloja à 2,74 dans celui, également grison, de Hinterrhein (écart de 1,65 enfant). Compte tenu du nombre de districts formant la Suisse et de leurs caractéristiques parfois très variées, cet écart est particulièrement faible.

L'uniformisation des comportements de fécondité à l'échelle des cantons et districts rejoint ce qui a été observé pour d'autres variables socioculturelles ou économiques, suggérant l'adoption progressive d'un seul comportement plus ou moins commun à chaque groupe formant la population. A l'échelle régionale cependant, on peut observer que des disparités encore relativement importantes, quoiqu'en diminution, s'observent encore en fonction de deux typologies régionales. La première est le type de commune, selon une classification urbain-rural: une faible fécondité s'observe en effet dans les centres des agglomérations (1,24 enfant par femme) et une plus forte fécondité est enregistrée dans les communes rurales (1,60 enfant par femme). Entre

¹² Il n'est pas possible de déterminer systématiquement le lieu de naissance des enfants (avant l'arrivée en Suisse ou après). Pour cette raison, la fécondité totale est considérée. Une partie des naissances ont pu néanmoins se dérouler à l'étranger.

¹³ Ces données, non présentées ici, ont été publiées sous formes de tableaux détaillés dans Wanner et Peng Fei (2004). Les indices de fécondité sont calculés, dans cette section, en considérant les naissances enregistrées dans la statistique des naissances vivantes BEVNAT pour la période 1999-2002 et les effectifs du recensement, de manière à conserver une cohérence avec les données publiées tous les dix ans à partir du recensement de la population.

deux figurent les villes isolées (1,32 enfant par femme), qui ont connu au cours des trente dernières années une forte diminution de la fécondité. Alors qu'auparavant ces villes présentaient un niveau de fécondité comparable à celui des régions rurales qui les entouraient, elles sont désormais proches du niveau de fécondité des centres des agglomérations plus éloignées en termes de distances. Une hypothèse pouvant expliquer ce nouveau positionnement est lié à l'amélioration des voies d'accès et de communication et le rôle de plus en plus central des grandes villes, qui conduisent à des échanges de plus en plus organisés entre les centres urbains et de moins en moins orientés vers la périphérie rurale. Il résulterait alors de cette situation l'adoption plus fréquente de comportements de fécondité «urbains» dans les villes sans agglomération.

Une deuxième dimension intervenant étroitement sur la fécondité est le type de commune, défini selon la position entre le centre et la périphérie (voir Joye et al., 1988; Schuler, 1994). Les communes touristiques (1,23 enfant par femme) et les grands centres (1,26) présentent selon cette typologie une faible fécondité. A l'opposé, celle-ci dépasse 1,7 enfant par femme dans les communes agro-industrielles et agricoles. L'écart entre ces deux types de communes (0,56 enfant) est bien sûr à relativiser si l'on considère les évolutions dans le temps: trois décennies auparavant, la différence était de 2,25 enfants par femme entre les grands centres (1,28 enfant) et les communes agro-industrielles (3,53 enfants).

2.5 SYNTHÈSE

L'étude des différentiels concernant le niveau de fécondité en fonction des catégories socio-professionnelles et socioculturelles montre ainsi des modèles de comportements reproductifs encore très variés, bien que les écarts entre les groupes aient sensiblement diminué avec le temps. Des disparités élevées s'observent en fonction du niveau de formation de la mère (niveau d'instruction et profession apprise), de la catégorie socioprofessionnelle du père, de l'appartenance religieuse, de la nationalité ou du type de commune. Les disparités sont plus faibles, quoique réelles, lorsque l'on considère la fécondité selon le statut de formation du père à la date du recensement ou l'appartenance à une région de domicile définie selon des critères politiques.

Malgré la rapide harmonisation des niveaux de fécondité, quelques groupes se caractérisent encore en Suisse par une descendance, appréhendée par l'indice conjoncturel de fécondité, encore supérieure à 2 enfants par femme. Ce sont: certaines collectivités étrangères ressortissantes de pays à forte fécondité (en particulier de plusieurs pays africains), les femmes de religion hindouiste, islamique et juive, ainsi que celles ayant appris le métier d'agricultrice ou de couturière. A l'échelle des régions, seules les femmes domiciliées dans le district d'Hinterrhein répondent encore à ce critère.

La démarche adoptée dans ce chapitre est de type purement descriptif. Cependant, certains des résultats observés mettent d'ores et déjà en évidence la complexité des facteurs intervenant sur le niveau de la fécondité. Ainsi, il est à noter que les familles paysannes (et plus encore les femmes de formation agricole) comptent toujours une fécondité supérieure à deux enfants par femme, alors même que les communes agricoles ne dépassent désormais que très légèrement le niveau de 1,7 enfant par femme. Ce paradoxe tout relatif s'explique par le fait que la dis-

tribution territoriale n'est pas homogène et que, suite notamment aux différents flux migratoires internes, des communes rurales ou agricoles comptent une population mixte en termes socio-professionnels. Ce mélange n'a pas conduit à une harmonisation des normes de fécondité des groupes représentés au sein d'une même commune. On peut, dans ce cas-ci, supposer que les caractéristiques individuelles jouent un rôle plus important que les caractéristiques environnementales. L'appréhension du rôle respectif des différentes variables ne peut cependant être effectuée que par des modèles complexes, ne donnant pas toujours satisfaction et l'on est contraint, au stade actuel de l'étude, à émettre quelques conclusions intermédiaires sur le rôle de ces variables.

Parmi les autres résultats mis en évidence dans ce chapitre, deux méritent d'être rappelés. Le premier se réfère à une dimension «genre» très présente, puisqu'il semble que ce sont en premier lieu les caractéristiques de la mère qui influencent le niveau de fécondité, alors que celles du père jouent un rôle secondaire, quoique toujours existant. Le deuxième est lié à l'uniformisation des comportements. Celle-ci contredit les fortes disparités observées dans d'autres études (par exemple OFS, 1998), concernant les calendriers féconds, le fait de rester sans enfant, le fait de donner naissance à des enfants hors du mariage ou encore le risque de divortialité. Ceci conduit à penser que, alors que les formes de vie familiale se diversifient, les souhaits d'enfants tendent à s'harmoniser.



3 IMPACT DES TRANSFORMATIONS SOCIO-FAMILIALES SUR LA FECONDITE

L'analyse de la fécondité différentielle effectuée dans le chapitre précédent n'a pas pu prendre en considération l'évolution observée des modes de vie familiale, qui doit être appréhendée avec des méthodes spécifiques.

L'évolution rapide des comportements familiaux n'a pas été sans incidence sur le niveau de la fécondité. En particulier, la montée du divorce, le recul du mariage et l'accroissement de la cohabitation sont des transformations pouvant avoir eu un impact direct ou indirect sur la fécondité, impact qu'il s'agit de mesurer. Une analyse de décomposition est la meilleure approche pour mettre en évidence cet effet. Cette décomposition peut être effectuée en considérant les femmes rencontrées au recensement 2000, réparties selon leur génération de naissance.

Les générations 1940 à 1969, âgées entre 31 et 60 ans au recensement, ont été prises en compte dans ce chapitre. Ces femmes ont été distribuées en fonction de leur situation matrimoniale à la date du recensement et de l'année du dernier événement d'état civil. Une femme peut fort bien expérimenter au cours de sa vie, plusieurs «états» matrimoniaux, qui se succèdent (un mariage, un divorce, un remariage, un veuvage, etc.). La modification des modes d'entrée dans ces états matrimoniaux intervient sur la fécondité, et nous tentons ici de mesurer ce rôle. Nous considérerons successivement l'influence du recul du mariage sur la fécondité (section 3.1), puis celui de la montée du divorce et de la baisse du veuvage (section 3.2). Dans une troisième étape (section 3.3), on s'intéressera à une autre évolution, celle de l'accroissement de la formation des femmes, et de son impact sur la fécondité. Les méthodes utilisées, adaptées de Pinelli (2001), sont décrites à l'annexe 8.

Ces méthodes reposent sur une approche longitudinale, les générations de femmes définies selon l'année de naissance étant suivies dans le temps. Contrairement à l'indicateur transversal de l'ICF utilisé dans le chapitre précédent, la période où survient la naissance ne représente pas le centre d'intérêt. Les méthodes supposent une population de référence, choisie arbitrairement comme étant celle des femmes nées en 1940-1944, les générations étant regroupées en classes quinquennales pour faciliter la lecture des résultats. Les différences de fécondité observées entre ce groupe de référence et les générations suivantes sont réparties selon la contribution respective de deux effets: un effet lié au phénomène analysé – qui nous intéresse précisément – (effet dit de structure) et un effet «résiduel» lié en particulier aux changements dans les comportements féconds, mais aussi à d'autres modifications structurelles non prises en compte (effet dit de comportement).

Par exemple, lorsque l'on considère l'impact provoqué par l'accroissement de la cohabitation et la diminution (ou recul) du mariage sur la fécondité (voir section 3.1), la méthode permet d'isoler l'effet de structure, lié à l'évolution de la proportion de femmes mariées à chaque âge, sur l'évolution de la fécondité des générations. La différence entre effet total (différence de fécondité entre deux générations) et cet effet de structure représente alors l'effet lié aux comportements en évolution de chacun des deux groupes (personnes non mariées d'une part et personnes mariées d'autre part).

3.1 LE REcul DU MARIAGE

On distingue ici les femmes célibataires au moment de la naissance de l'enfant de celles mariées. Les femmes divorcées et veuves ont été exclues de cette étape de l'analyse¹⁴. Les femmes restées célibataires à la date du recensement et celles mariées mais dont la date de naissance de l'enfant précède la date du mariage font partie du premier groupe¹⁵. Les femmes mariées à la date du recensement, et dont l'enfant est né après le mariage font partie du second groupe.

On se référera à l'annexe 8 pour une explication méthodologique détaillée du mode de décomposition, présentée au graphique 4, des différentiels de niveau de fécondité entre l'effet de structure et l'effet de comportement. L'effet de structure représente ici le changement de fécondité, observé d'une génération à l'autre, résultant des évolutions dans le calendrier du mariage et dans la répartition de la population féminine entre mariées et célibataires. L'effet de comportement représente pour sa part le changement de la fécondité au sein du groupe des mariées, respectivement des célibataires (pouvant découler par exemple d'aspirations différentes envers les enfants).

Les différentiels sont exprimés par rapport à la génération 1940-1944, considérée ici comme la génération de référence. Par rapport à celle-ci, la baisse de la fécondité a été relativement faible jusqu'à la génération 1950-1959 (ne dépassant pas 0,15 enfant par femme) et plus importante pour les générations suivantes (1960-1969). Celles-ci n'avaient cependant pas terminé leur vie reproductive, puisque âgées de 31 à 40 ans à la date du recensement, ce qui suggère qu'un éventuel effet de rattrapage aux âges avancés soit possible. C'est le cas en particulier pour la dernière cohorte (1965-1969), pour laquelle nous commenterons uniquement les résultats dont on peut penser qu'ils ne peuvent pas être expliqués par l'âge.

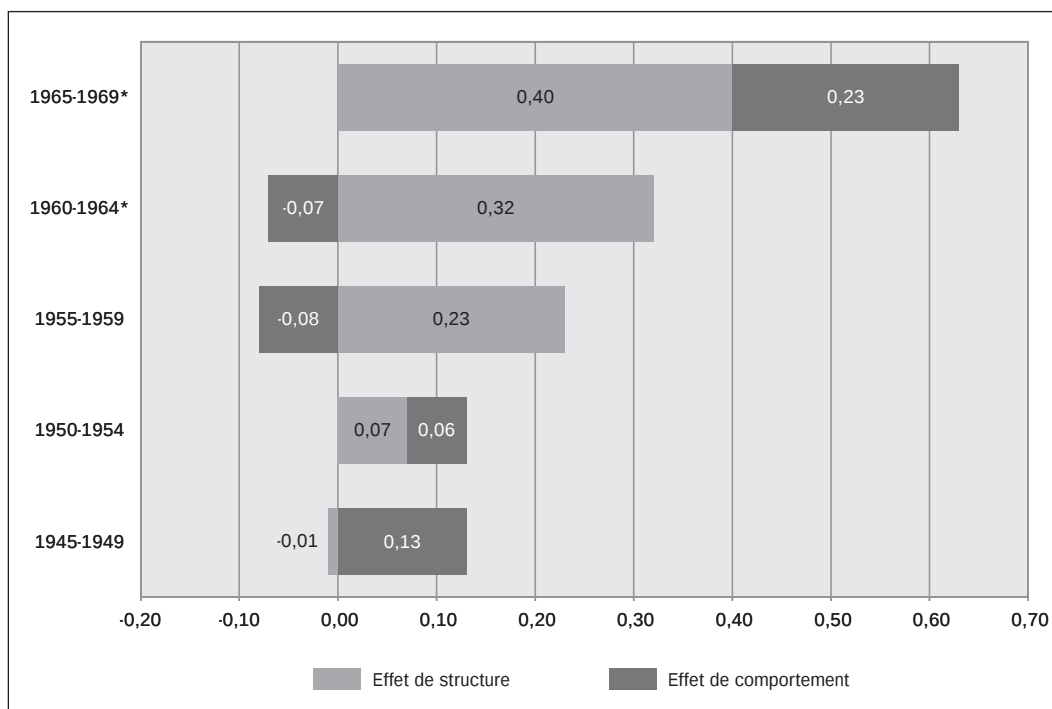
La baisse observée de la fécondité entre la cohorte 1940-1944 d'une part et la cohorte 1945-1949 d'autre part s'explique exclusivement par un effet de comportement (un changement des habitudes reproductives dans les deux groupes considérés¹⁶). L'effet de structure (le recul de l'âge au mariage), ne joue aucun rôle, ou plutôt un rôle très légèrement positif, sur les différences entre ces deux cohortes. En d'autres termes, les modifications de l'intensité et du calendrier du mariage entre ces deux cohortes n'ont pas eu d'effets sur la fécondité. En fait, très peu de changement de calendrier nuptial a été observé entre ces deux cohortes (voir Calot et al., 1998).

¹⁴) L'année du mariage, qui nous intéresse en premier lieu, fait en effet défaut pour les femmes veuves ou divorcées.

¹⁵) Par convention, on a considéré qu'une femme mariée la même année que celle de la naissance de son enfant était mariée à la naissance de celui-ci.

¹⁶) Rappelons que cet effet de «comportement» inclut des modifications structurelles autres que celles liées à la nuptialité (par exemple associées à la divortialité, voir ci-dessous).

Graphique 4: Décomposition de la baisse de la fécondité par rapport à la génération 1940-1944, pour cinq générations de naissance. Femmes mariées versus femmes célibataires



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

* Cohortes suivies uniquement durant une partie de leur vie reproductive.

Exemple de lecture: la baisse de fécondité entre la génération 1950-1954 et la génération de référence (1940-1944) se situe à 0,13 enfant par femme. Cette baisse est expliquée à raison de 0,07 enfant par l'effet de structure (recul du mariage) et de 0,06 enfant par l'effet de comportement (modification des comportements des couples mariés, respectivement cohabitants, y compris effet résultant d'autres changements structurels).

A partir de la génération 1950-1954, l'effet de structure joue un rôle croissant. Cela est le reflet de la montée de la cohabitation hors mariage et du recul de l'âge du mariage dans les générations considérées. Cet effet de structure «explique» 0,23 enfant de baisse de fécondité pour la génération 1955-1959, 0,32 point pour la génération 1960-1964 et 0,40 enfant pour la génération 1965-1969.

L'effet de comportement, obtenu après prise en compte de l'impact résultant de la modification des pratiques vis-à-vis du mariage, est négatif pour les générations 1955-1959 et 1960-1964. En d'autres termes, les femmes mariées (resp. non mariées) de ces générations ont, après contrôle de leur comportement de nuptialité, une fécondité plus élevée que celles de la génération 1940-1944. La baisse de la fécondité s'explique exclusivement par la modification des proportions de femmes appartenant aux groupes des mariées et non-mariées, en d'autres termes par le recul du calendrier et de l'intensité du mariage.

En revanche, la situation est différente pour la cohorte 1965-1969. Les deux effets se combinent: à l'effet de structure du ménage, qui intervient pour deux tiers de la baisse de la fécondité par rapport à la cohorte 1940-1944, s'additionne un effet de comportement de fécondité qui

explique un tiers de la baisse totale. Cependant, cette génération étant en pleine période reproductive, ces résultats doivent être considérés avec une grande prudence, l'effet de comportement pouvant se réduire à mesure où les naissances ont lieu.

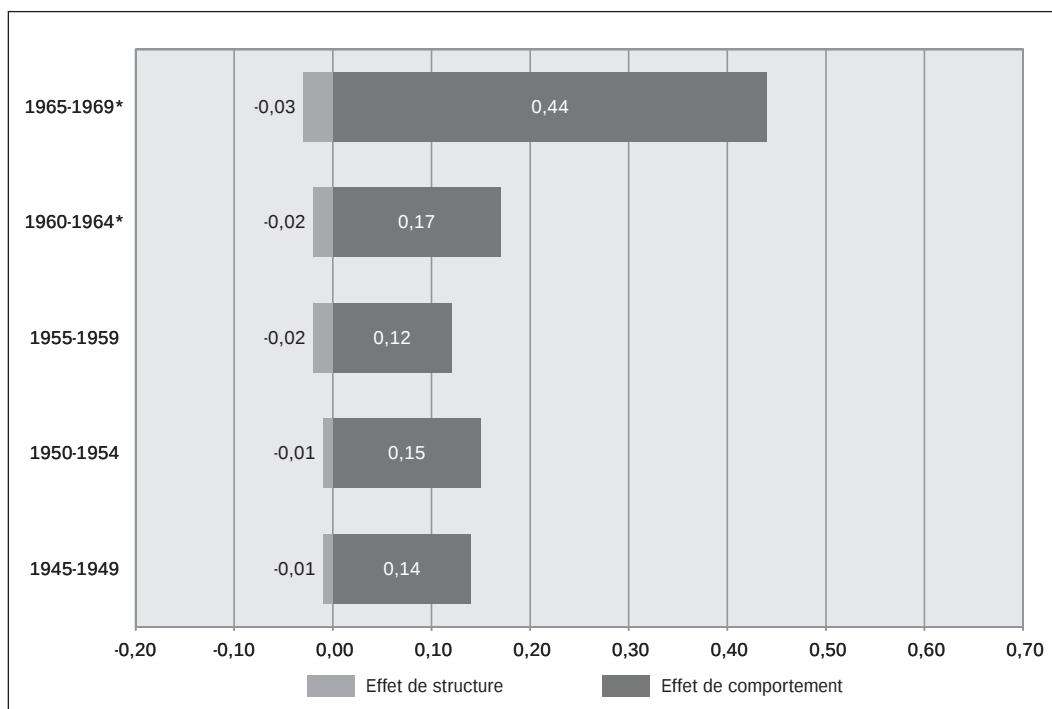
3.2 LA PROGRESSION DU DIVORCE ET DE LA BAISSÉ DU VEUVAGE

Le même exercice peut être effectué dans le but d'apprécier le rôle des changements relatifs à la rupture du couple sur la fécondité. Il s'agit, en d'autres termes, d'évaluer dans quelle mesure les changements dans la divortialité et, accessoirement le veuvage, interviennent sur le niveau de la fécondité. En raison des limites dans l'information décrites précédemment et des possibilités restreintes de reconstituer le cycle de vie, nous avons considéré ici uniquement les femmes ayant été mariées au moins une fois dans leur vie, et analysé leur fécondité en fonction du statut matrimonial (naissances survenues au cours du mariage ou après le mariage). Les femmes célibataires à la date du recensement ont été exclues de l'analyse.

Une femme ex-mariée déclarant la naissance d'un enfant avant l'année du divorce ou du veuvage est considérée comme mariée à la date de naissance de son enfant. Il est possible, cependant, que quelques femmes ont donné naissance à un enfant avant le mariage (sous le statut de célibataires), puis se sont mariées, et on divorcé avant le recensement, ce qui conduit à un mauvais classement de l'événement. Cependant, le risque est faible, compte tenu de la faible proportion de naissances hors mariage dans ces générations (le taux de fécondité hors mariage étant égal à environ 8 à 10 enfants pour 100 femmes dans les générations considérées, selon Calot et al., 1998, soit une proportion de naissances hors mariage de 4% à 6%).

La modification des comportements de divortialité et des risques de veuvage pour les générations considérées et durant la vie reproductive de la femme se compense: alors que la divortialité a augmenté dans ces générations, le veuvage a diminué. Pour cette raison, l'impact des modifications dans le calendrier et l'intensité de la rupture de couple sur la fécondité est faible. Ceci est d'autant plus le cas que la rupture du couple survient généralement en fin de période reproductive, souvent après la naissance des enfants. Au total, les changements enregistrés en matière de divorce / veuvage dans les cohortes considérées ont très légèrement contribué à une hausse de la fécondité (Graphique 5). Ce résultat contredit partiellement les résultats d'autres études, dont celle de Di Giulio et al. (1999), qui a montré, pour quatre pays (Belgique, Allemagne, Hongrie, Italie), un lien négatif entre divorce et fécondité. Léridon (1990) relève pour sa part, à partir de données françaises, que le divorce suivi d'un remariage peut contribuer à accroître la fécondité des femmes. Dans le cas de la Suisse, il est possible que cet effet s'observe également.

Graphique 5: Décomposition de la baisse de la fécondité par rapport à la génération 1940-1944, pour cinq générations de naissance. Femmes mariées versus femmes divorcées ou veuves



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

A l'exclusion des femmes célibataires.

* Cohortes suivies uniquement durant une partie de leur vie reproductive.

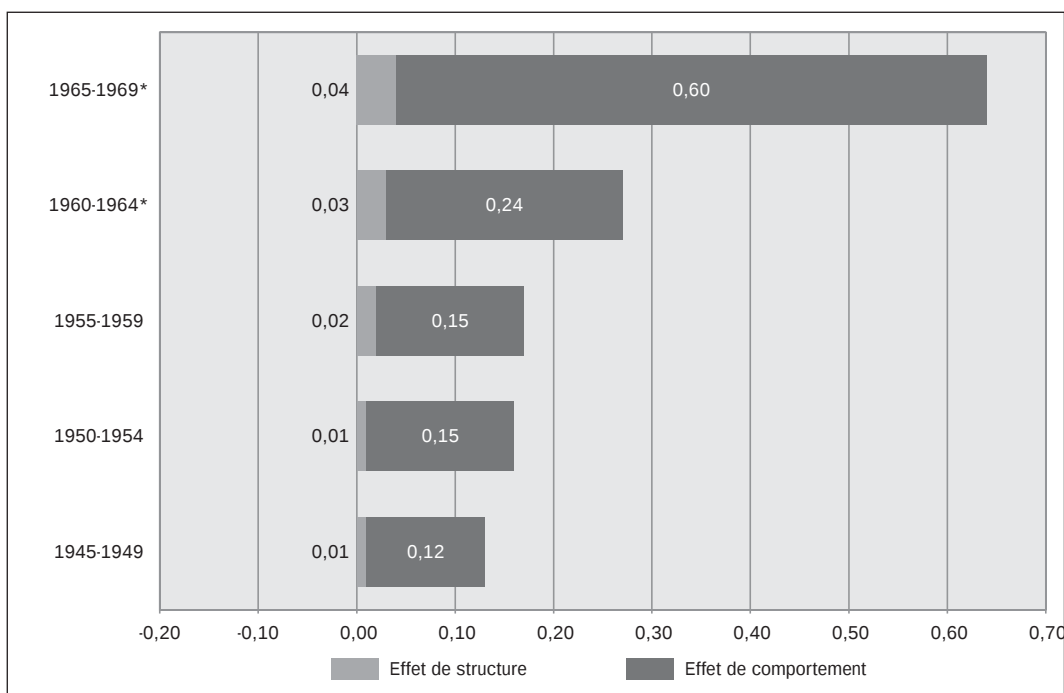
Exemple de lecture: la baisse de fécondité entre la génération 1950-1954 et la génération de référence (1940-1944) se situe à 0,14 enfant par femme (femmes ayant été mariées au cours de leur vie uniquement). Cette baisse est expliquée totalement par l'effet de comportement (modification des comportements des mariées, respectivement divorcées / veuves, y compris effet résultant d'autres changements structurels). L'effet de structure (modification de la divortialité / veuvage) conduit à une augmentation de 0,01 enfant de la fécondité.

3.3 L'ACCÈS DES FEMMES À LA FORMATION

Nous avons vu au chapitre 2 l'importance du niveau de formation sur la fécondité, et les différentiels encore marqués caractérisant la fécondité des femmes classées selon leur formation achevée. Or, un nombre croissant de femmes accèdent à des formations de type secondaire II et tertiaire, et l'on peut dès lors s'interroger si cette accession joue un rôle sur le niveau de fécondité.

De la même manière qu'aux sections précédentes, on considère ici l'ensemble des femmes, nées entre 1940 et 1969, réparties selon la génération de naissance. Par rapport à la génération 1940-1944, la génération 1945-1949 a vu la fécondité diminuer de 0,01 enfant en raison de l'insertion dans la formation professionnelle supérieure (niveau tertiaire – voir graphique 6). Cette valeur atteint 0,04 enfant pour la génération 1965-1969, suggérant qu'il faut chercher ailleurs les raisons de la baisse de la fécondité.

Graphique 6: Décomposition de la baisse de la fécondité par rapport à la génération 1940-1944, pour cinq générations de naissance. Femmes de formation tertiaire versus femmes de formation secondaire II ou inférieure



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

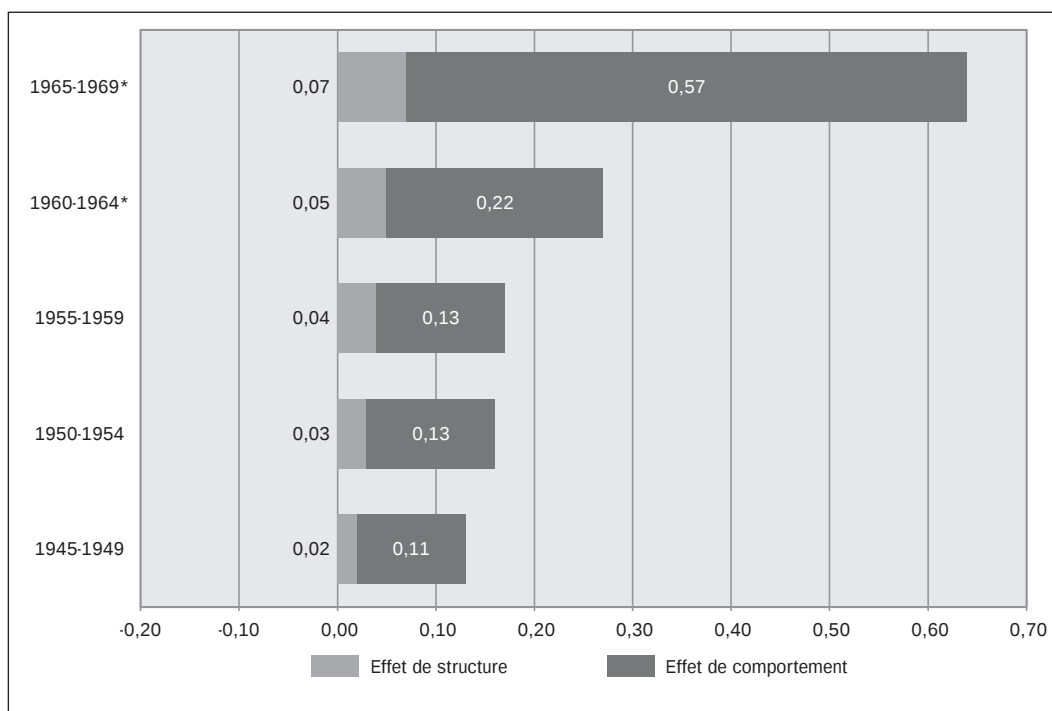
A l'exclusion des femmes dont le niveau de formation n'est pas connu.

* Cohortes suivies uniquement durant une partie de leur vie reproductive.

Exemple de lecture: la baisse de fécondité entre la génération 1950-1954 et la génération de référence (1940-1944) se situe à 0,16 enfant par femme (femmes ayant déclaré un niveau de formation). Cette baisse est expliquée quasi exclusivement par l'effet de comportement (modification des comportements des femmes de niveau secondaire, resp. tertiaire, y compris effet résultant d'autres changements structurels). L'effet de structure (modification du niveau de formation atteint) conduit à une augmentation de 0,01 enfant de la fécondité.

La même observation peut être émise à partir de l'opposition entre les femmes de niveau de formation secondaire I (groupe auquel on ajoute les femmes sans formation achevée) et celles de niveau secondaire II ou tertiaire. Cette répartition permet de prendre en compte une définition plus large du succès de formation pour la femme. L'accroissement de la formation selon cette typologie n'explique à nouveau que très légèrement la baisse de la fécondité (Graphique 7), puisqu'il n'y contribue que pour 0,07 enfant au maximum.

Graphique 7: Décomposition de la baisse de la fécondité par rapport à la génération 1940-1944, pour cinq générations de naissance. Femmes de formation secondaire II ou tertiaire versus femmes de formation secondaire I ou inférieure



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

A l'exclusion des femmes dont le niveau de formation n'est pas connu.

* Cohortes suivies uniquement durant une partie de leur vie reproductive.

Exemple de lecture: la baisse de fécondité entre la génération 1950-1954 et la génération de référence (1940-1944) se situe à 0,16 enfant par femme (femmes ayant déclaré un niveau de formation). Cette baisse est expliquée en grande partie par l'effet de comportement (modification des comportements des femmes de niveau secondaire I, resp. secondaire II et tertiaire, y compris effet résultant d'autres changements structurels). L'effet de structure (modification du niveau de formation atteint) conduit à une augmentation de 0,03 enfant de la fécondité.

L'accès progressif des femmes à une formation professionnelle de type secondaire II ou tertiaire ne peut donc pas expliquer les évolutions dans le niveau de fécondité des générations considérées. Le fait qu'un nombre croissant de femmes accèdent à ces formations élevées n'influence en effet, selon nos calculs, que très partiellement la descendance finale des générations, ceci malgré le fait que les différentiels dans les niveaux de fécondité en fonction de l'instruction sont bien réels. La lenteur des changements dans les taux d'intégration dans la formation supérieure des femmes explique ce paradoxe.

3.4 SYNTHÈSE

Le présent chapitre a abordé par une mesure d'impacts les évolutions de la descendance finale des générations nées entre 1940 et 1969. Les résultats obtenus sont complémentaires à ceux décrits dans le chapitre précédant. En particulier, l'observation selon laquelle le niveau de formation de la mère intervient de manière étroite sur la fécondité (voir section 2.1) doit être pondérée par le fait que l'intégration dans la formation ne modifie pas sensiblement, pour les femmes nées au cours des années 1940, 1950 et 1960, le niveau de fécondité. Ce résultat s'explique par le fait que les évolutions en la matière, bien que réelles, sont très lentes et qu'elles ne suffisent pas à modifier sensiblement les tendances.

En revanche, les réaménagements dans les modes de vie de couple – et plus particulièrement concernant la nuptialité – ont eu des effets relativement importants sur la fécondité. Il convient cependant de distinguer l'entrée dans la vie nuptiale et sa sortie. Si les évolutions dans les ruptures de couple (veuvage ou divorce) n'ont pas eu d'influence sur la fécondité, la nuptialité et son recul ont pour leur part grandement contribué à la réduction de la descendance finale des cohortes considérées.

Les cohortes nées avant 1965 ont ainsi vu leur fécondité se modifier, suite essentiellement à une transformation des modes de vie en couple. Le recul du mariage a en effet eu pour conséquence une baisse de la fécondité de l'ensemble de la population. Au sein des deux groupes définis par l'état civil (femmes mariées, femmes non mariées), les comportements de fécondité semblent être en revanche restés à des niveaux similaires quelle que soit la cohorte de naissance (confirmant par ce biais le commentaire du tableau 5, page 22, sur la descendance finale relativement constante des femmes ayant eu un enfant – le plus souvent des femmes mariées). Les aspirations liées à la fécondité (effets de comportement) ont même, toutes choses égales par ailleurs, contribué à une légère augmentation du nombre moyen d'enfants par femme dans les générations 1955-1964.

La situation pourrait être quelque peu différente pour les femmes nées après 1965, qui présentent à la date du recensement une très faible fécondité par rapport à leurs aînées. Cependant, on se gardera de commenter de manière trop affirmative les résultats obtenus pour ces femmes, âgées entre 31 et 35 ans à la date du recensement. L'ensemble de leur vie reproductive n'a pas pu être pris en considération.

4 QUELS FACTEURS EXPLICATIFS POUR LA FECONDITE?

Alors que dans les deux chapitres précédents nous nous sommes focalisés sur le niveau de la fécondité, exprimé par le nombre moyen d'enfants par femme, selon une approche descriptive et le plus souvent univariée, dans le présent chapitre, on élargit l'approche par une analyse individuelle reposant sur des méthodes de régression logistique multivariée et d'analyse de correspondances. On s'intéresse aux indicateurs suivants:

- la probabilité de rester sans enfant;
- le nombre d'enfants nés vivants, modélisé par une régression polytomique de type ordonnée.

Afin de hiérarchiser les facteurs intervenant sur ces dimensions, on prend en compte une sélection de facteurs socioculturels et économiques suspectés intervenir sur la fécondité. Ces facteurs sont:

- la **cohorte de naissance**. Celle-ci traduit ici l'environnement social dans lequel une personne grandit et l'adoption éventuelle d'un comportement de fécondité spécifique à cette cohorte;
- le **niveau de formation de la femme**, regroupé en quatre modalités (sans formation achevée, formation secondaire I, formation secondaire II – modalité de référence –, formation tertiaire);
- l'**appartenance religieuse**, en sept catégories: Eglise évangélique réformée, Eglise catholique romaine – modalité de référence –, autres Eglises protestantes et chrétiennes, communautés islamiques, autres communautés non chrétiennes, aucune appartenance, sans indication;
- l'appartenance à une communauté nationale, traduite par la **nationalité**; dans l'impossibilité de prendre en compte l'ensemble des nationalités, on a effectué différents regroupements et considéré finalement six groupes en fonction du niveau de fécondité observé dans chaque nationalité: les femmes de nationalité suisse (modalité de référence), celles d'Europe communautaire, celles d'Ex-Yougoslavie (comprenant la République fédérale de Yougoslavie aujourd'hui Serbie-et-Monténégro, la Croatie, la Bosnie-et-Herzégovine, la Macédoine et la Slovénie), celles de Turquie, celles du reste de l'Europe (pays d'Europe de l'Est principalement) et celles du reste du monde;
- l'appartenance à une **région linguistique**; région de langue allemande – modalité de référence –, de langue française, de langue italienne, de langue romanche;
- la **localisation géographique**, en tenant compte de la variable «type de commune» regroupée en neuf modalités: centres – modalité de référence –, communes suburbaines,

communes à revenu élevé, communes périurbaines, communes touristiques, communes industrielles et tertiaires, communes pendulaires rurales, communes agraires mixtes, communes agricoles.

4.1 FACTEURS EXPLIQUANT LE FAIT DE RESTER SANS ENFANT

Ainsi que nous l'avons dit et démontré au tableau 5, l'une des explications de la baisse de la fécondité en Europe est l'accroissement de la part des femmes et des couples restant sans enfant. Or, ainsi que mentionné précédemment, ce sont surtout parmi les femmes de niveau de formation supérieur que l'infécondité a gagné en importance, pour concerner désormais près de trois femmes sur dix.

Le niveau de formation, de par ses conséquences sur les priorités dans la vie, n'est pas le seul élément à intervenir sur le phénomène de l'infécondité. Cette section vise ainsi non seulement à confirmer le rôle de la formation, mais à déterminer quels autres facteurs sont aussi à incriminer.

Certains de ces facteurs sont de type biologique ou liés au vécu (absence de partenaire), tandis que d'autres sont associés à l'environnement socioprofessionnel ou familial. Le modèle testé dans cette section, appliqué à l'ensemble des femmes âgées de 40 à 59 ans, concerne en premier lieu les facteurs socioprofessionnels et socioculturels¹⁷. Ce modèle n'a évidemment pas pour ambition de «contrôler» la fécondabilité biologique de la femme ou son exposition au «risque» de donner naissance à un enfant. Il résulte un «bruit» dans l'estimation du modèle, puisque ces facteurs, expliquant pourquoi environ une femme sur dix reste sans enfant, ne peuvent être contrôlés¹⁸.

Au total, après exclusion des femmes pour lesquelles les données sont manquantes, l'information portant sur 861 494 femmes est insérée dans le modèle de régression logistique utilisée dans cette section. Les résultats de ce modèle présentent des valeurs pour les coefficients bêta le plus souvent significatives. Ces valeurs sont évidemment liées à la taille élevée de la population sous étude. On n'accordera donc pas trop d'importance au degré de signification des résultats, mais plus à la valeur des odds ratios¹⁹. On mesure ici la probabilité pour une femme de rester sans enfant, en fonction de différents paramètres. Dans le cas où les odds ratios sont supérieurs à l'unité, le «risque» de ne pas avoir donné naissance à un enfant au cours de leur vie, pour une femme, est plus élevé que pour la catégorie de référence. En revanche, un odds ratio inférieur à l'unité signifie une probabilité plus faible de rester sans enfant.

¹⁷) Signifiant que la naissance de l'enfant a pu survenir jusqu'à 40 ans avant le recensement.

¹⁸) Une manière d'éviter ce bruit est de se limiter aux femmes dont on peut supposer que l'exposition au risque de féconder est réel, par exemple en considérant les femmes mariées. Un modèle logistique se limitant à ces femmes ayant vécu un mariage avant la fin de la vie reproductive montre cependant des résultats comparables à celui appliqué à l'ensemble des femmes, suggérant que ce n'est pas seulement l'accès au mariage qui joue le rôle principal sur la naissance ou non d'enfants, mais que des facteurs socioculturels ou économiques interviennent aussi.

¹⁹) La méthode de régression logistique (Cox et Snell, 1989; Hosmer et Lemeshow, 1989) mesure la probabilité, pour une femme, de présenter un état (ne pas avoir donné naissance à un enfant, par exemple), en fonction de différentes caractéristiques individuelles, qui prennent la forme d'un vecteur de variables x . On estime alors le vecteur b de paramètres reflétant l'impact des variables sur la probabilité, par la formule: $\text{Prob}(Y=1) = \frac{e^{bx}}{1 + e^{bx}}$. Dans le tableau de résultats, les paramètres des modèles ont été exprimés sous la forme exponentielle. Ces valeurs expriment un odds ratio (O.R.) pour une modalité étudiée, par rapport à une modalité de référence, et après contrôle des autres caractéristiques (ou autres variables) incluses dans le modèle.

Tous les facteurs inclus dans le modèle interviennent sur la probabilité statistique de ne pas avoir d'enfant (Tableau 6). Celle-ci dépend donc à la fois de caractéristiques socioprofessionnelles et de dimensions socioculturelles. Le rôle de la cohorte de naissance est également vérifié.

Une forte probabilité de ne pas avoir d'enfant caractérise ainsi les femmes de formation tertiaire (odds ratio égal à 1,67) par rapport à celles de niveau secondaire II. Les femmes n'ayant pas achevé une formation complémentaire à la formation obligatoire présentent pour leur part un risque diminué, par rapport à la catégorie de référence, de ne pas avoir d'enfant. Rappelons que ces résultats sont obtenus après contrôle des autres variables incluses dans le modèle. Relevons par ailleurs qu'un modèle tel que celui-ci ne permet pas d'informer sur les liens de causalité: or, la naissance d'un enfant est de nature à intervenir sur le niveau de formation, de même que le niveau de formation achevé peut jouer un rôle sur la fécondité: la détermination de la cause et de l'effet n'est pas possible.

En ce qui concerne la cohorte de naissance, toujours après contrôle des autres variables, la probabilité de ne pas avoir d'enfant augmente pour les cohortes les plus jeunes par rapport à celles plus anciennes. Vu les différentiels importants (odds ratio = 1,37 pour la cohorte 1955-1959, par rapport à la génération 1940-1944), on peut supposer que les années restant à passer dans la vie reproductive, pour ces femmes déjà quadragénaires à la date du recensement, ne permettront pas de combler l'écart observé avec celles nées en 1940. L'accroissement des femmes restant sans enfant dans les générations 1940 à 1960 a donc accompagné la baisse de la fécondité constatée précédemment. Ceci est vérifié même après contrôle des différents facteurs structurels inclus dans le modèle.

Les variables disponibles traduisant l'appartenance socioculturelle montrent aussi des résultats significatifs et des odds ratios relativement élevés. Les femmes se déclarant sans appartenance religieuse présentent une valeur du odds ratio supérieure à 2 de rester sans enfant, par rapport au groupe de référence constitué ici des femmes appartenant à l'Eglise catholique romaine. Les collectivités islamiques montrent pour leur part une probabilité diminuée de ne pas avoir donné naissance à un enfant au cours de leur vie. La nationalité est également un facteur traduisant des comportements spécifiques puisque, par rapport au groupe des Suissesses, les femmes migrantes présentent toutes un risque plus faible de rester sans enfant. Ceci est en particulier le cas parmi les femmes originaires de Turquie et d'Ex-Yougoslavie. On relèvera, encore une fois, que la variable «nationalité» est fortement corrélée avec la variable «religion», ce qui est de nature à limiter l'interprétation des résultats. Le fait que des résultats significatifs et cohérents s'observent pour chacune des deux variables indique cependant que ces variables ont les deux un certain pouvoir explicatif.

Quant aux dimensions géographiques, elles interviennent également étroitement sur le fait d'avoir donné naissance à un enfant au cours de sa vie reproductive. Ainsi, les femmes vivant en Suisse romande ou dans la région romanche du pays ont une plus faible probabilité d'être infécondes que celles vivant en Suisse alémanique. Quant aux Tessinoises, elles se signalent, après contrôle des autres facteurs introduits par le modèle, par des risques élevés de se retrouver sans enfant. Par rapport aux centres urbains, les régions les plus périphériques se caractérisent en outre par une proportion élevée de mères avec enfant(s). On rappellera cependant que les liens de causalité sont mal établis: la taille de la famille intervient-elle sur la localisation géographique des ménages ou s'agit-il de la localisation qui joue un rôle sur la descendance des couples?

Tableau 6: Facteurs influençant le fait de ne pas avoir donné naissance à un enfant, pour les femmes nées entre 1940 et 1959. Résultats d'une régression logistique

	Odds ratio	Intervalle de confiance à 95%		Sign.
Formation achevée				
Aucune	0.85	{0.82	- 0.88}	***
Secondaire I	0.75	{0.74	- 0.76}	***
Secondaire II	1.00			
Tertiaire	1.67	{1.65	- 1.70}	***
Cohorte de naissance				
1940-1944	1.00			
1945-1949	1.10	{1.08	- 1.11}	***
1950-1954	1.24	{1.22	- 1.27}	***
1955-1959	1.37	{1.35	- 1.39}	***
Appartenance religieuse				
Eglise évangélique réformée	1.12	{1.10	- 1.13}	***
Eglise catholique romaine	1.00			
Autres Eglises protestantes et chrétiennes	0.97	{0.94	- 1.00}	*
Communautés islamiques	0.64	{0.59	- 0.68}	***
Autres communautés non chrétiennes	0.97	{0.91	- 1.03}	
Aucune appartenance	2.06	{2.03	- 2.09}	***
Sans indication	1.34	{1.28	- 1.41}	***
Nationalité				
Suisse	1.00			
Europe communautaire	0.80	{0.79	- 0.82}	***
Ex-Yougoslavie	0.37	{0.35	- 0.39}	***
Turquie	0.22	{0.19	- 0.26}	***
Reste de l'Europe	0.70	{0.64	- 0.76}	***
Reste du monde	1.07	{1.02	- 1.12}	*
Région linguistique				
Suisse alémanique	1.00			
Suisse francophone	0.78	{0.77	- 0.79}	***
Suisse italophone	1.30	{1.27	- 1.34}	***
Suisse romanche	0.82	{0.73	- 0.92}	***
Type de commune				
Centre	1.00			
Commune suburbaine	0.68	{0.67	- 0.69}	***
Commune à revenu élevé	0.84	{0.82	- 0.86}	***
Commune périurbaine	0.58	{0.57	- 0.60}	***
Commune touristique	0.72	{0.69	- 0.74}	***
Commune industrielle / tertiaire	0.54	{0.53	- 0.55}	***
Commune pendulaire rurale	0.52	{0.51	- 0.53}	***
Commune agraire mixte	0.47	{0.46	- 0.49}	***
Commune agricole	0.45	{0.42	- 0.48}	***

Source: Modèle estimé à partir des données du Recensement fédéral de la population, OFS

Bien qu'il soit très difficile de comparer la problématique des femmes restant sans enfant avec celle des hommes – ne serait-ce que parce que ceux-ci disposent d'une période plus longue pour réaliser leurs projets de fécondité –, il peut être intéressant de noter qu'un modèle utilisant les mêmes variables, construit en fonction des informations recueillies auprès des hommes nés entre 1940 et 1959 montre des résultats similaires (Annexe 9), excepté pour une dimension²⁰: le niveau de formation. Lorsque celui-ci est élevé, la probabilité de ne pas avoir un enfant né vivant diminue chez les hommes, contrairement aux femmes. En d'autres termes, les hommes de formation tertiaire ont un faible risque d'infécondité masculine. Ce résultat confirme la complexité des liens entre le niveau de formation des deux parents et la fécondité, déjà mise en évidence au chapitre 2.

4.2 FACTEURS INTERVENANT SUR LE NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS

Sur l'ensemble de la population féminine née entre 1940 et 1959, âgée entre 41 et 60 ans au recensement de la population 2000 et ayant répondu aux questions relatives à la vie reproductive, 19,6% n'ont pas donné naissance à un enfant, 15,8% n'ont eu qu'un enfant, 41,2% deux enfants, 17,1% trois enfants et 6,4% quatre enfants ou plus, valeurs qui varient en fonction de la cohorte de naissance (voir tableau 5 page 22). Dans le but d'affiner la compréhension du rôle joué par différentes variables sur l'agrandissement de la famille, une régression logistique appliquée à des variables ordonnées a testé la probabilité pour une femme d'accroître sa descendance. Deux modèles ont été testés: le premier se réfère à l'ensemble de la population féminine née entre 1940 et 1959 quel que soit le statut à la naissance de l'enfant, le second se focalise sur les femmes fécondes, en d'autres termes celles ayant donné naissance à au moins un enfant.

Sans surprise, les résultats obtenus pour le modèle considérant la taille de la descendance finale de zéro à quatre enfants sont proches de ceux qui modélisent la probabilité de ne pas avoir d'enfant. Ainsi, les facteurs qui interviennent sur le risque de ne pas avoir d'enfant sont les mêmes que ceux qui freinent l'accroissement de la descendance (Tableau 7): un niveau de formation tertiaire, le fait d'être né après 1945, d'appartenir à l'Eglise évangélique réformée ou de ne pas avoir d'appartenance religieuse, être domicilié dans la région italophone et/ou vivre dans un centre urbain jouent un rôle de frein à la fécondité. Seules trois divergences s'observent entre le modèle présenté à la section précédente et celui-ci: premièrement, le fait d'appartenir à la collectivité du reste de l'Europe (principalement des pays d'Europe centrale et de l'Est, sans la Turquie et l'Ex-Yougoslavie) représente un facteur diminuant la probabilité de rester sans enfant, mais n'augmente pas pour autant la probabilité d'avoir une famille nombreuse. Pour ces femmes, le modèle dominant est celui de l'enfant unique. Deuxièmement, le fait d'être ressortissante de l'Europe communautaire²¹ montre pour sa part le risque un odds ratio assez élevé (proche de la valeur des Suissesses) de se retrouver sans enfant, mais ne joue pas un rôle significatif sur la taille de la descendance, par rapport au groupe des Suissesses. Dans ce cas, le schéma le plus fréquent est, comparativement aux autres groupes, celui de ne pas avoir d'en-

²⁰) Les hommes et les femmes partagent de nombreuses variables communes lorsqu'ils vivent en couple: la commune de domicile, et souvent la nationalité voire la religion déclarée. Pour cette raison, il est logique d'observer des résultats proches lorsque l'on applique un modèle de régression logistique à chacun des sexes. Pour cette même raison, les différences concernant le rôle du niveau de formation sur l'infécondité sont dès lors encore plus surprenantes.

²¹) Rappelons qu'il s'agit de l'Europe des quinze définie selon l'état en décembre 2004.

fant ou d'en avoir au moins deux. Troisièmement, les femmes romandes présentent, ainsi que nous l'avons vu plus haut, une probabilité diminuée de ne pas avoir d'enfant, par rapport au groupe de référence constitué des femmes alémaniques; cependant, cet état ne s'accompagne pas d'une probabilité accrue par rapport à la Suisse alémanique de donner naissance à une descendance nombreuse. Pour ces femmes aussi, la probabilité d'une descendance égale ou supérieure à quatre enfants est faible, comparativement au groupe de référence.

En prenant en compte les femmes fécondes uniquement, quelques commentaires complémentaires peuvent être effectués (Tableau 7). En particulier, suite à cette restriction, les mères de formation tertiaire ne montrent pas un schéma de fécondité différent de celui des femmes de niveau secondaire II. Cela indiquerait qu'atteindre un niveau de formation élevé joue un rôle dans le fait d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant; cependant, dans le cas où la première naissance a lieu, la taille de la famille n'est pas influencée par l'accès aux études. La problématique de la fécondité des femmes de niveau de formation tertiaire se réfère donc en premier lieu à l'entrée dans la vie reproductive. Une fois que l'entrée est effectuée, l'impact du niveau de formation est moins important.

Une deuxième observation découlant du modèle excluant les femmes infécondes a trait à l'appartenance à une nationalité. Les différentiels entre Suissesses et étrangères observés dans le modèle précédant diminuent, suggérant également que l'appartenance nationale intervient surtout sur l'entrée dans la vie reproductive, et beaucoup moins sur la taille de la descendance.

La comparaison du modèle appliqué à l'ensemble des femmes avec celui concernant les femmes fécondes uniquement met également en évidence des résultats intéressants concernant le rôle de l'appartenance à une région linguistique. Si, comparativement aux Alémaniques, les Romandes sont moins fréquemment concernées par l'infécondité, ces femmes présentent également une probabilité moindre d'avoir un nombre élevé d'enfants. En d'autres termes, une distribution de type plutôt bimodal s'observe chez les Alémaniques, qui se caractérisent soit par l'absence d'enfants, soit par une descendance plutôt élevée. Cette dichotomie ne s'observe pas chez les francophones.

Les divergences observées en fonction du modèle appuient finalement l'hypothèse que les facteurs intervenant sur l'entrée dans la vie reproductive ne sont pas les mêmes que ceux qui jouent un rôle sur l'agrandissement de la famille. Quelques facteurs jouent cependant un rôle à ces deux niveaux. L'appartenance à une cohorte de naissance est à ce propos un indicateur très étroit à la fois du fait de rester sans enfant et de la taille de la descendance pour les femmes fécondes.

Tableau 7: Résultat d'une régression logistique de type polytomique ordonnée sur le nombre d'enfants, pour l'ensemble des femmes nées entre 1940 et 1959 et pour celles ayant eu au moins un enfant, nées entre 1940 et 1959

	De 0 à 4 enfants ou plus			De 1 à 4 enfants ou plus		
	Odds ratio	Intervalle de confiance à 95%	Sign.	Odds ratio	Intervalle de confiance à 95%	Sign.
Formation achevée						
Aucune	1.52	{1.48 - 1.55}	***	1.68	{1.64 - 1.72}	***
Secondaire I	1.28	{1.26 - 1.29}	***	1.20	{1.19 - 1.21}	***
Secondaire II	1.00			1.00		
Tertiaire	0.73	{0.72 - 0.74}	***	1.04	{1.03 - 1.06}	***
Cohorte de naissance						
1940-1944	1.00			1.00		
1945-1949	0.84	{0.83 - 0.85}	***	0.82	{0.81 - 0.83}	***
1950-1954	0.78	{0.77 - 0.79}	***	0.81	{0.80 - 0.82}	***
1955-1959	0.76	{0.76 - 0.77}	***	0.85	{0.84 - 0.86}	***
Appartenance religieuse						
Eglise évangélique réformée	0.86	{0.85 - 0.87}	***	0.86	{0.85 - 0.87}	***
Eglise catholique romaine	1.00			1.00		
Autres Eglises protestantes et chrétiennes	1.12	{1.10 - 1.15}	***	1.20	{1.17 - 1.22}	***
Communautés islamiques	3.19	{3.07 - 3.30}	***	3.85	{3.71 - 4.01}	***
Autres communautés non chrétiennes	1.01	{0.97 - 1.06}		0.97	{0.93 - 1.03}	
Aucune appartenance	0.47	{0.47 - 0.48}	***	0.55	{0.54 - 0.56}	***
Sans indication	0.80	{0.77 - 0.83}	***	0.87	{0.83 - 0.91}	***
Nationalité						
Suisse	1.00			1.00		
Europe communautaire	0.99	{0.98 - 1.01}		0.84	{0.82 - 0.85}	***
Ex-Yougoslavie	1.40	{1.36 - 1.44}	***	0.93	{0.90 - 0.96}	***
Turquie	1.73	{1.62 - 1.83}	***	1.11	{1.04 - 1.18}	***
Reste de l'Europe	0.78	{0.73 - 0.83}	***	0.41	{0.38 - 0.44}	***
Reste du monde	1.02	{0.98 - 1.06}		1.11	{1.06 - 1.16}	***
Région linguistique						
Suisse alémanique	1.00			1.00		
Suisse francophone	0.98	{0.97 - 0.99}	***	0.80	{0.79 - 0.81}	***
Suisse italophone	0.65	{0.64 - 0.66}	***	0.61	{0.59 - 0.62}	***
Suisse romanche	1.23	{1.15 - 1.31}	***	1.15	{1.07 - 1.24}	***
Type de commune						
Centre	1.00			1.00		
Commune suburbaine	1.29	{1.28 - 1.31}	***	1.09	{1.08 - 1.11}	***
Commune à revenu élevé	1.13	{1.11 - 1.15}	***	1.05	{1.02 - 1.07}	***
Commune périurbaine	1.61	{1.59 - 1.64}	***	1.39	{1.37 - 1.41}	***
Commune touristique	1.59	{1.55 - 1.62}	***	1.58	{1.54 - 1.62}	***
Commune industrielle / tertiaire	2.00	{1.97 - 2.03}	***	1.82	{1.79 - 1.86}	***
Commune pendulaire rurale	2.04	{2.01 - 2.07}	***	1.82	{1.79 - 1.86}	***
Commune agraire mixte	2.96	{2.90 - 3.01}	***	2.85	{2.79 - 2.91}	***
Commune agricole	4.04	{3.88 - 4.20}	***	4.10	{3.93 - 4.27}	***

Source: Modèle estimé à partir des données du Recensement fédéral de la population, OFS

4.3 SCHÉMAS DE FÉCONDITÉ ET CARACTÉRISTIQUES DE VIE

Les résultats obtenus par la méthode des régressions logistiques suggèrent que des schémas de fécondité relativement distincts caractérisent des groupes spécifiques. Certains groupes, définis par des facteurs socioculturels ou démographiques, présentent un risque élevé de ne pas avoir d'enfant, d'autres groupes une haute probabilité d'avoir plusieurs enfants et d'autres enfin pourraient se concentrer plutôt sur le modèle d'une famille à un enfant.

L'intérêt d'un modèle décrivant mieux les correspondances entre les différentes variables considérées est, dans ce contexte, évident. Les méthodes d'analyse des correspondances multiples (ACM) semblent à ce propos un outil adapté à la problématique. L'analyse factorielle des correspondances s'applique aux tableaux de contingence (ou plus précisément un tableau disjonctif complet) et permet le regroupement de variables qualitatives ou discrètes au sein de facteurs orthogonaux et indépendants (Volle, 1985; Lebart et al., 1977). L'analyse ainsi effectuée montre les associations entre les variables, en appliquant sur un plan factoriel, formé de deux axes, les différentes modalités des variables (nuages des modalités). Le cheminement des modalités pour une variable ordonnée, comme c'est le cas pour le nombre d'enfants, permet de discuter son indépendance par rapport aux autres variables. L'analyse met en évidence des individus ayant le même profil quant aux différents attributs inclus dans le modèle. Elle montre en outre la proximité des modalités des variables en termes d'associations.

Les variables incluses dans l'ACM sont les mêmes que celles présentes dans les modèles logistiques. Certains regroupements de modalités ont cependant été effectués pour des variables présentant, selon les odds ratios des modèles logistiques, des rapports proches avec la fécondité, afin de ne pas alourdir la présentation des résultats.

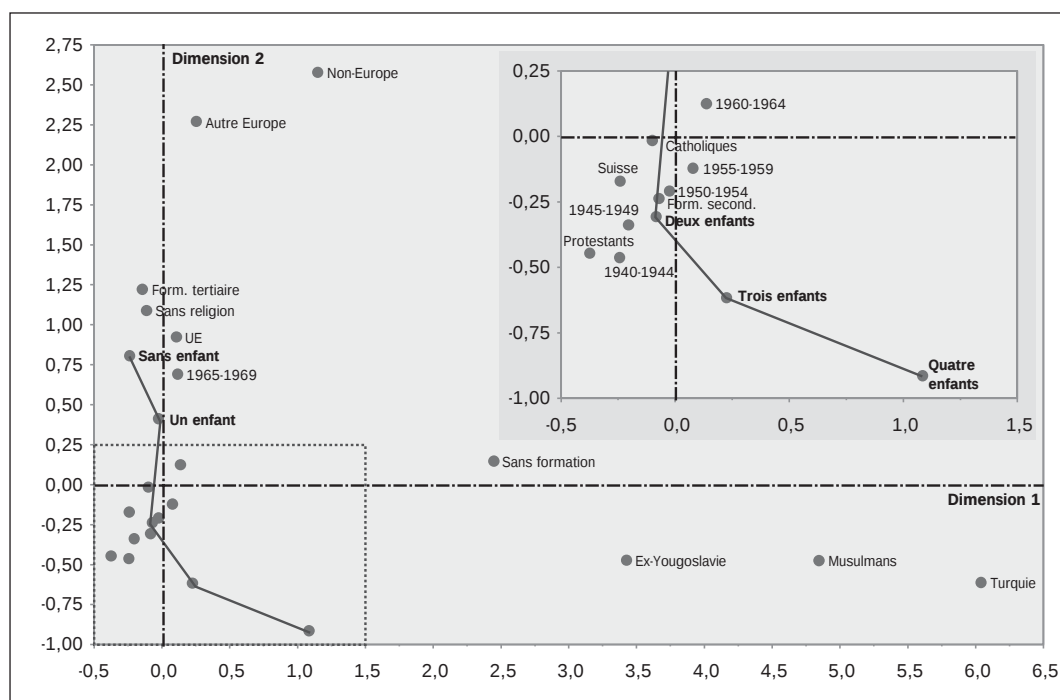
Les résultats obtenus par une ACM reposant sur l'ensemble de l'échantillon montrent des valeurs propres qui diminuent très lentement d'un facteur à l'autre et une part de variance expliquée qui est faible (12,6% pour les deux premiers axes si on considère l'ensemble des cohortes retenues précédemment, soit les cohortes 1940-1959). On peut noter qu'un modèle appliqué sur des cohortes distinctes, regroupées par tranche de cinq années, accroît légèrement la part de la variance expliquée par les deux premiers axes.

Le schéma 2 présente la position des modalités sur les deux premiers axes. La signification des deux axes est relativement ardue compte tenu d'une part du faible pouvoir explicatif du modèle, et d'autre part des très fortes associations entre certaines modalités. Le premier axe (ou première dimension), en abscisse, traduit clairement, cependant, le capital humain des femmes, en particulier en termes de niveau de formation. Le faisceau formé par les quatre modalités du niveau de formation suit relativement précisément cette droite. La deuxième dimension reflète quant à elle l'appartenance socioculturelle, avec deux variables – nationalité et appartenance religieuse – qui suivent assez précisément cet axe en ordonnée. On doit cependant observer que, pour chacune de ces deux variables, quelques modalités «atypiques» s'écartent d'une droite théorique: les ressortissantes de l'Ex-Yougoslavie et les Turques pour la nationalité, les musulmanes pour la religion. Ces catégories se caractérisent par un niveau de formation plutôt faible, qui explique la forme du faisceau ou du nuage constitué à partir des modalités de ces variables.

Par rapport à ce plan formé des deux premières dimensions, le faisceau constitué du nombre d'enfants montre une forme transversale, les «sans enfant» se situant à l'extrémité des variables «nationalités de l'Union Européenne», et «formation tertiaire». Les modalités «trois enfants» et «autres enfants» se situent à l'autre extrémité du graphique, dans une position relativement éloignée d'autres modalités. Un faible capital social semble déterminer un nombre élevé d'enfants. Les deux dimensions semblent donc jouer un rôle, alors qu'aucune variable ne présente des positions pour ses modalités qui s'approchent du faisceau formé par les différents statuts de fécondité (0, 1, 2, 3, 4 enfants et plus).

Bien qu'elles permettent de confirmer les suppositions des analyses effectuées précédemment, les données de l'analyse des correspondances ne fournissent pas non plus des informations complémentaires. En particulier, la position prise par les modalités relatives à la fécondité (nombre d'enfants) ne s'approche d'aucune trajectoire formée par les modalités des autres variables. En outre, la qualité de l'estimation est faible, dans le sens où la part de la variance expliquée par les deux premiers axes est particulièrement basse. Pour cette raison, on ne peut pas montrer quels facteurs sont étroitement associés à la fécondité et quels sont ceux jouant un rôle plus distant.

Schéma 2: Résultats d'une analyse des correspondances principales



Source: propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS

4.4 SYNTHÈSE

Le quatrième chapitre de cette étude a permis de montrer trois résultats.

D'une part, l'ensemble des facteurs suspectés jouer un rôle sur la fécondité et pour lesquels nous disposons de données dans le recensement 2000 ont été confirmés, par une analyse de régression logistique, comme étant des facteurs intervenant sur le niveau de la fécondité (absence ou présence d'enfants et nombre d'enfants). Les résultats des analyses de fécondité différentielle ont été reproduits relativement parfaitement par les régressions logistiques, signifiant que chaque facteur joue un rôle qui lui est propre. Ce résultat confirme le nombre important de variables intervenant sur la fécondité.

D'autre part, certains facteurs interviennent plus étroitement sur l'entrée dans la vie reproductive, alors que d'autres jouent plutôt un rôle sur l'agrandissement de la famille. Le niveau de formation de la mère fait partie du premier groupe. L'appartenance nationale, quant à elle, agit autant sur la probabilité d'être mère que sur la taille de la famille.

Enfin, l'explication causale de la fécondité est particulièrement difficile à mettre en évidence, tant le nombre de facteurs pouvant intervenir est grand, et tant sont étroites les relations entre ces différents facteurs. Les données du recensement ne couvrent que quelques dimensions individuelles ou environnementales intervenant sur la fécondité, mais occultent l'ensemble des dimensions psychosociales jouant un rôle important, sinon dominant. Pour cette raison, les modèles proposés n'atteignent que rarement une qualité statistique élevée.

5 DISCUSSION

La présente étude a analysé les comportements reproductifs des femmes en suivant différentes approches univariées ou multivariées. Les résultats obtenus à chaque chapitre peuvent être mis en relation dans le cadre d'une discussion plus générale. Dans une première étape, il convient cependant de rappeler l'apport des données utilisées pour l'étude de la fécondité, et leur originalité.

5.1 APPORT DES DONNÉES POUR LA COMPRÉHENSION DES COMPORTEMENTS DE FÉCONDITÉ

Une remarque liminaire a en effet trait à ce que peut offrir le recensement 2000 pour l'analyse de la fécondité et des comportements reproductifs en Suisse. Classiquement, deux approches sont possibles pour une telle analyse. D'une part, le recours aux données de l'état civil, mises en relation avec des statistiques sur la population «soumise au risque», informe sur l'évolution de l'indice conjoncturel et d'autres indicateurs (âge moyen, descendance finale, niveau de la fécondité selon le rang de naissance, etc.), éventuellement en distinguant des groupes de personnes classées selon certaines variables telles la nationalité ou la région de domicile. Le recours à des enquêtes peut servir, d'autre part, à mieux cerner les mécanismes intervenant sur la fécondité, en se référant aux souhaits, attitudes et pratiques en matière de vie reproductive, mais aussi en associant le niveau de la fécondité à la biographie familiale ou professionnelle (voir par exemple Le Goff et al., 2005). Par contre, les recensements de la population, dans les pays industrialisés, n'offrent généralement pas des possibilités d'analyse très étendues.

L'introduction d'une question sur la vie biographique des hommes et des femmes dans le dernier recensement suisse autorise cependant différentes approches d'analyse, complémentaires à celles effectuées à partir des données classiques. Les avantages de cette source originale sont en particulier:

- de pouvoir mettre en relation le comportement fécond avec différents attributs de la mère voire du père (ou du conjoint), attributs qui ne figurent pas dans les registres de l'état civil. C'est le cas par exemple du niveau de formation achevé, de la profession apprise, de la langue parlée ou de la catégorie socioprofessionnelle du père;
- de pouvoir calculer, à partir d'une seule et unique source, des indices tels que la descendance finale, l'âge moyen à la naissance du premier ou du dernier enfant, ou par extension l'indice conjoncturel de fécondité; le calcul reposant sur les seules données du recensement – celui-ci fournissant à la fois le numérateur et le dénominateur – les traditionnels biais entre numérateur et dénominateur²² deviennent pour cette raison contournés;

²²⁾ Le calcul de taux de fécondité à partir de deux sources indépendantes (la statistique de l'état civil et la statistique de la population) entraîne des biais liés à des critères d'inclusion différents.

- de permettre la mesure de niveaux de fécondité pour des minorités, qui échapperaient à une enquête nationale; le caractère exhaustif des données du recensement favorise en effet l'analyse de sous-populations définies par exemple par la nationalité ou la commune de domicile;
- d'autoriser la reconstitution des comportements de fécondité sur une longue période, puisque nous pouvons théoriquement suivre, à l'aide des données disponibles, les modifications de la fécondité des différentes cohortes de femmes nées après 1920 environ²³;
- d'autoriser l'analyse de la fécondité par des approches variées, ainsi que la présente étude l'a montré.

Cependant, les données présentent quelques limites, dont certaines ont déjà été signalées. Ces limites sont, principalement, de quatre types:

- les données ne permettent pas de rattacher les comportements de fécondité à la situation socioéconomique au moment de la naissance. Les données du recensement ne sont en effet pas rétrospectives, en d'autres termes les caractéristiques socioéconomiques mises à disposition par le recensement se réfèrent exclusivement à la situation à la date de celui-ci. Les naissances vivantes, par contre, se réfèrent aux années précédant le recensement. Pour cette raison, nous devons nous limiter à appréhender les comportements de fécondité en fonction de variables non modifiables au cours de la vie (la cohorte de naissance par exemple) ou peu souvent modifiables (la nationalité, la religion, etc.). Une mise en relation des comportements de fécondité avec des variables fréquemment modifiables – comme le statut de la mère sur le marché du travail – n'aurait pas de sens;
- si la fécondité des décennies précédant le recensement 2000 peut être calculée par le biais des données recueillies, il convient de conserver à l'esprit que cette fécondité se réfère exclusivement aux femmes rencontrées en décembre 2000 (en d'autres termes toujours en vie et résidant en Suisse). A mesure où l'on remonte dans le temps, le risque de biais (liés par exemple à la migration) s'accroît (voir annexe 1);
- en outre, l'information recueillie concernant le nombre d'enfants nés vivants et les années de naissance des enfants a souffert de différents problèmes de collecte inhérents à tout recueil d'information statistique, qui ont entraîné un nombre relativement élevé de valeurs manquantes (quoique cependant bien moins élevé que dans le cas d'enquêtes classiques). On peut supposer que, parmi les femmes et hommes vivant en Suisse et n'ayant pas répondu aux questions relatives à la biographie reproductive, ou plus généralement n'ayant pas répondu au questionnaire du recensement, se trouvent des personnes aux caractéristiques familiales atypiques. Il est donc possible qu'un biais puisse résulter de la part élevée de femmes n'ayant pas répondu à ces questions. Ce biais semble cependant peu important;

²³⁾ Celles nées avant ne sont pas suffisamment nombreuses pour être analysées, ceci d'autant plus que des problèmes de mémoire peuvent diminuer la qualité des informations chez les personnes les plus âgées.

- enfin, les caractéristiques socioéconomiques et socioculturelles de la population sont, comme dans tout recensement, appréhendées à partir d'un nombre limité de variables. Font défaut, en particulier, des variables traduisant le revenu ou la biographie professionnelle.

Malgré ces quelques limites, les données du recensement 2000 ont fourni les bases de calcul d'indicateurs rarement établis à ce jour. En particulier, les données sur la fécondité des districts, cantons ou régions de la Suisse présentées dans une autre publication (Wanner et Peng Fei, 2005) ont avantageusement complété les analyses effectuées dans les années 1980 (par exemple OFS, 1984) sur le même sujet et remis à jour les connaissances sur les relations entre fécondité et lieu de résidence. Deux autres études ont, à partir des données du recensement de la population, analysé les disparités de la fécondité. Bovay (2005) a interprété le nombre d'enfants des femmes classées par l'appartenance religieuse, en comparant cet indicateur (également présenté en annexe 2) avec d'autres spécificités familiales des groupes religieux. Une autre étape a par ailleurs détaillé les comportements de fécondité des étrangères en Suisse, en nous référant en particulier au statut migratoire (Wanner et al., 2005). La présente étude constitue donc une quatrième contribution à l'analyse de la fécondité différentielle à partir du recensement 2000.

5.2 PRINCIPAUX RÉSULTATS

La baisse de la fécondité s'accompagne d'une uniformisation des niveaux

Avec la baisse observée depuis 1965 et plus spécialement au cours des quatre dernières années en Suisse, l'harmonisation des niveaux de fécondité représente un des principaux résultats mis en évidence dans cette étude. L'analyse de la fécondité différentielle montre que des disparités existent encore entre groupes de femmes classées selon différentes caractéristiques socioéconomiques ou socioculturelles. Cependant, les niveaux s'harmonisent progressivement autour d'une valeur proche de 1,3 à 1,4 enfant par femme.

Cette harmonisation s'effectue par une baisse des niveaux de fécondité des groupes qui présentaient jusqu'à présent les plus forts niveaux. Au cours des vingt dernières années en effet, ce sont les groupes classiquement les plus féconds (certaines régions rurales, les femmes à faible niveau de formation, certaines collectivités migrantes, etc.) qui ont connu la plus forte modification des niveaux de fécondité. Les groupes présentant il y a vingt ans une relativement faible fécondité n'ont pour leur part pas observé de très fortes modifications de leur comportement reproductif: c'est le cas par exemple des femmes vivant dans les centres des grandes agglomérations ou de celles de formation supérieure.

Outre le fait qu'elle conduit à terme à une baisse de la valeur de la fécondité pour l'ensemble de la population, cette harmonisation progressive milite pour l'hypothèse d'un seul régime de fécondité, qui pourrait se situer autour de 1,3 à 1,4 enfant par femme. Cette valeur semble en effet être celle vers laquelle l'ensemble des groupes formant la population convergent.

De nombreux facteurs socioéconomiques agissent sur la fécondité

L'analyse multivariée suggère en outre que plusieurs facteurs interviennent simultanément sur la taille de la descendance finale: la cohorte de naissance joue un rôle-clé, bien que l'évolution de la fécondité d'une génération à l'autre soit lente; le niveau de formation de la mère et sa profession apprise sont des facteurs socioéconomiques intervenant également sur la fécondité. La nationalité de la mère ou son appartenance à une région de la Suisse sont d'autres facteurs, socioculturels, clairement identifiés. L'environnement de vie (type de commune) joue également un rôle.

L'analyse utilisant les attributs de la femme et de l'homme pour expliquer les niveaux de fécondité fait en outre clairement ressortir le rôle prépondérant du statut de la femme, au détriment de celui de son conjoint. Cela est le cas lorsque l'on considère le niveau de formation de la mère et du père. En se limitant alors aux femmes vivant en couple, on observe que les différentiels de fécondité, pour un niveau de formation du père donné, sont relativement importants en fonction du statut de la mère; quel que soit le niveau de formation du père, une relation négative s'observe entre fécondité et niveau de formation de la mère. Par contre, lorsque l'on «contrôle» le niveau de formation de la mère, celui du père n'intervient que très modestement sur la fécondité. L'importance de la position socioéconomique de la femme, par rapport à celle de l'homme, va dans le sens de ce qui a été mesuré dans d'autres pays, par exemple en France (voir Toulemon, 2002).

Ce résultat confirme l'hypothèse selon laquelle les deux conjoints se voient attribuer, au moment de la naissance de l'enfant, un rôle spécifique selon le sexe. Le plus souvent, en effet, le conjoint masculin poursuit son activité professionnelle au moment de la naissance de l'enfant, sans modifier son taux d'activité; la mère, pour sa part, diminue fréquemment son activité professionnelle, voire quitte le marché du travail. Il est dès lors évident que les conséquences pour chacun des deux conjoints ne sont pas identiques et que la fécondité dépend par conséquent plus étroitement des attributs de celle-ci.

Effets de structure ou effets de comportement

La fécondité peut évoluer en fonction de deux types de facteurs: d'une part en raison d'un changement de comportement, d'autre part par une modification de la taille progressive des groupes formant la société. La présente étude montre que, si les normes se sont modifiées au cours du temps et pour les générations successives, les effets de structure ont également joué un rôle important sur l'évolution de la fécondité.

Ainsi, il est avéré que la fécondité a évolué, entre les générations 1940-1944 et celles nées 15 à 20 ans plus tard, principalement en raison de l'accroissement du groupe des femmes restant non mariées. L'avènement des «célibataires permanentes» a expliqué la plus grande part de la baisse de la fécondité des cohortes; ce résultat peut paraître logique puisque ces facteurs répondent à des évolutions partiellement identiques. Par contre, le fait que de plus en plus de femmes accèdent à une formation secondaire ou tertiaire n'est pas pour l'heure intervenue de manière significative sur l'évolution de la fécondité.

Dans le futur, non seulement l'évolution des normes, attitudes et pratiques envers la fécondité pourrait intervenir sur le nombre moyen d'enfants mis au monde; la modification de la taille respective des différents groupes – définis par exemple selon l'appartenance socioculturelle ou les caractéristiques économiques – pourrait également jouer un rôle. Une étude déjà ancienne avait montré comment les transformations des flux migratoires dans les années 1990, allant dans le sens d'une meilleure représentation des nationalités non limitrophes, avaient contribué à maintenir constant le niveau de fécondité de l'ensemble de la Suisse, alors même qu'au sein de chaque nationalité prise de manière séparée, une tendance à la baisse s'observait (Wanner, 1996). Il est probable que de tels effets de structure se reproduisent dans le futur – influençant dans un sens ou dans un autre la fécondité – effets liés en particulier à la place plus importante des flux migratoires internationaux, à la tertiarisation accrue de l'économie ou à la migration interne.

Le rôle prépondérant de la cohorte de naissance

L'appartenance à une cohorte de naissance traduit une série de facteurs difficilement mesurables: le contexte dans lequel la femme a grandi, des effets de diffusion des comportements spécifiques (en particulier dans certains milieux, tels que les régions rurales), etc. Un tournant semble avoir eu lieu à partir des cohortes 1950, qui ont adopté un régime de fécondité s'écartant de manière relativement importante de celui des générations précédentes, non seulement en termes de niveau de fécondité, mais aussi en termes de comportements nuptiaux et de calendriers. La question centrale, dès lors, est la suivante: les comportements des générations 1950 sont-ils spécifiques à ces générations, ou vont-ils s'étendre aux cohortes suivantes?

Les éléments disponibles semblent plaider pour la deuxième hypothèse. Compte tenu des derniers chiffres de la statistique de l'état civil, on peut ainsi penser que les générations à venir présenteront une fécondité qui poursuivra les tendances observées. Aucun signe d'un retour en arrière n'est observable.

Comment expliquer ces comportements émergents dès les générations 1950 et plus encore dès celles nées en 1960? Une hypothèse fréquemment évoquée est liée au contexte de vie des générations nées depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Celles-ci ont grandi et vécu leur vie reproductive dans une période caractérisée par des crises économiques (la crise pétrolière du milieu des années 1970 dont l'une des répercussions a été un départ retardé du foyer parental et la crise des années 1990), l'émergence du sida (dans les années 1980) et la meilleure couverture contraceptive qui s'en est suivie, ainsi que la perte de confiance dans les institutions (mariage, etc.). Les femmes appartenant à ces générations ont également été les premières concernées par l'élévation du niveau de formation, la tertiarisation de l'économie – ouvrant plus d'opportunités professionnelles – et l'aspiration à une plus grande autonomie financière.

Les données de l'Enquête suisse sur la famille de 1994/95 montrent à ce propos que les femmes nées durant la décennie 1960 présentaient un désir d'enfant qui ne s'écartait pas de celui de leurs aînées. Par contre, l'écart entre fécondité effective et fécondité désirée s'est accru. Les facteurs intervenant sur les possibilités de mener à bien ses aspirations de fécondité semblent ainsi jouer un rôle essentiel dans la baisse de la fécondité observée pour les générations nées durant la décennie 1960 et ces facteurs – principalement liés aux soutiens financiers aux familles ou prévus dans le cadre des politiques de conciliation des rôles de la femme (Gautier, 2001; Chesnais, 1996) – ne semblent pas diminuer.

Un accroissement du nombre de femmes restant sans enfant

L'accroissement du nombre des femmes sans enfant, observé jusqu'à ce jour et dans les générations successives, représente un facteur-clé de la baisse de la fécondité. Le fait de rester sans enfant est encore aujourd'hui une situation minoritaire, qui concerne en premier lieu les femmes de haut niveau de formation.

Les conséquences pour la société d'un accroissement de la part de femmes (et plus précisément de couples) sans enfant sont importantes pour les assurances sociales, dans un contexte de vieillissement démographique. L'aide apportée aux personnes en fin de vie par leurs enfants constitue un fondement de la solidarité intergénérationnelle. Un accroissement des couples ou des personnes seules sans descendance pourrait ainsi constituer un risque accru de précarité, au moment où la perte de l'autonomie débute, en même temps qu'un accroissement des charges liées au vieillissement pour la collectivité. Dans le même temps, l'accroissement de l'infécondité a un impact sur l'aptitude d'une population à croître de manière harmonieuse ou stable.

Il est intéressant d'analyser les taux d'infécondité selon le niveau de formation. Le tableau 8 présente la proportion de femmes sans enfant dans différentes générations et en fonction du niveau de formation²⁴. On remarque d'une part l'accroissement du phénomène pour chaque niveau de formation achevé, à l'exception du groupe des femmes sans formation. En particulier, la proportion de femmes infécondes est passée de 11,5% pour les femmes du niveau secondaire II nées entre 1935-1939 à 16,0% pour celles nées entre 1955-1959. Ces proportions sont respectivement de 16,9% et 21,3% pour les femmes de formation secondaire II, et de 27,1% et 33,9% pour celles de formation tertiaire. Ces accroissements indiquent que le phénomène poursuit son augmentation dans tous les groupes, et que les différentiels restent importants.

Tableau 8: Proportion de femmes restant sans enfant, selon la cohorte de naissance et la formation achevée, en 2000

Génération	Aucune formation	Secondaire I	Secondaire II	Tertiaire
1930-1934	13.8	12.6	18.3	29.2
1935-1939	11.4	11.5	16.9	27.1
1940-1944	12.6	11.9	17.7	27.9
1945-1949	13.3	12.8	19.0	29.5
1950-1954	13.2	14.4	20.5	32.1
1955-1959	13.7	16.0	21.3	33.9
1960-1964	15.5	17.4	24.1	38.6

Source: Recensement fédéral de la population, OFS.

Dans quelle direction tend la fécondité?

Au terme de cette étude, il nous paraît important de discuter les tendances probables concernant la fécondité en Suisse au cours des prochaines années. Faire la distinction entre deux indicateurs peut être utile afin d'esquisser cette tendance. Deux questions subsistent. La première se réfère à un éventuel niveau de référence vers lequel tendrait la fécondité en Suisse au cours

²⁴) Le tableau 5 fournit les données pour l'ensemble des mères.

des prochaines années. La seconde est plus directement liée à la proportion maximale de femmes restant sans enfant. Ces deux questions sont interdépendantes, puisque de la proportion de femmes sans enfant découle le niveau de fécondité de la population. Elles sont également associées dans leurs conséquences, en particulier dans leurs impacts sur la structure par âge de la population.

Si l'aspiration à donner naissance à des enfants a diminué au cours des dernières décennies et dans les cohortes récentes, les données montrent que le phénomène de l'infécondité reste encore minoritaire puisqu'il ne concerne pas plus d'un quart, voire d'un cinquième de la population féminine. Un recensement de la population ne peut pas, à partir des questions qui sont posées, fournir des informations très précises sur l'évolution des aspirations face à la maternité et il convient de se référer aux études spécifiques à la fécondité et à la famille (par exemple Le Goff, 2005) pour mieux comprendre les motivations des femmes restant sans enfant. Les données utilisées dans la présente étude montrent cependant qu'au-delà de la très forte relation entre niveau de formation et entrée dans la vie reproductive, le phénomène de l'infécondité se généralise dans toutes les classes de la population.

Pour cette raison, un potentiel encore important pourrait s'observer dans ce domaine. Il est probable que ce phénomène va augmenter dans les générations à venir, principalement en raison de la diffusion des comportements depuis les catégories hautement qualifiées jusqu'aux catégories faiblement qualifiées et dans le cadre d'une harmonisation probable de ces comportements. Aucun signe d'une tendance inverse n'est observable pour le moment.

En ce qui concerne le nombre moyen d'enfants par femme et son évolution, il convient de rappeler que la Suisse se situe à un niveau relativement faible en comparaison internationale, sans toutefois atteindre un plancher. Différents pays européens expérimentent depuis quelques années un niveau de fécondité de 1,2 enfant par femme.

La Suisse a jusqu'à ce jour pu compter sur des flux migratoires pour soutenir la croissance démographique. Ce soutien a été à la fois direct, avec l'arrivée de populations en âge d'exercer une activité, et indirect dans la mesure où ces populations ont contribué à maintenir le niveau de la fécondité. Ainsi, en l'absence des femmes de nationalité étrangère, la fécondité de la Suisse se situerait à moins de 1,3 enfant par femme. Ce soutien va nécessairement connaître un frein suite à la politique migratoire actuelle, favorisant la migration en provenance des pays européens (et plus particulièrement est-européens), marqués par une faible fécondité, au détriment de celle en provenance du reste du monde. En outre, les tendances concernant la formation (en hausse) et l'économie (avec une intégration plus marquée sur le marché du travail) tendent également à donner plus de poids à la famille de taille étroite.

On peut dès lors s'attendre à ce que la fécondité poursuive sa baisse. Un niveau compris entre 1,2 et 1,4 enfant par femme, observable dans les groupes actuellement à faible fécondité, semble être un niveau plancher qui pourrait bien concerner la Suisse au cours des prochaines décennies. Comme tout phénomène se référant à l'individu, un renversement des tendances n'est bien évidemment pas exclu. Nous sommes dans le domaine des spéculations. En l'état actuel, aucun signe ne semble cependant militer pour un tel scénario.



RÉFÉRENCES

Becker G.S. (1991), A treatise on the family, Cambridge (Massachusetts): Harvard University Press

Bongaarts J. (1979), A Framework for Analyzing the Proximate Determinants of Fertility, in: Population and Development Review, 4(1), 105-132

Bovay C. (2005), Le paysage religieux en Suisse, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Brewster K.L. et Rindfuss R.R. (2000), Fertility and women's employment in industrialized nations, in: Annual Review of Sociology, 26, 271-296

Burch T.K. (1999), Something ventured, something gained: Progress toward an unified theory of fertility decline, in: Institut de Démographie, Université catholique de Louvain (éd.), Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie, Chaire Quetelet 1997, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant/L'Harmattan, 253-277

Butz W.P. et Ward M. (1979), The Emergence of Countercyclical U.S. Fertility, in: American Economic Review, 69(3), 318-328

Caldwell, J. (1982), Theory of Fertility Decline, Academic Press: London

Calot G., Confesson A., Sardon J.P., Baranzini E., Cotter S. et Wanner P. (1998), Deux siècles d'histoire démographique suisse 1860-2050, Berne: Office fédéral de la statistique

Calot G. et Sardon J.P. (1997), Étonnante fécondité suédoise, in: Futuribles, 217, 5-15

Chesnais J.C. (1996), Fertility, Family, and Social Policy, in: Population and Development Review, 22(4), 729-739

Coale A.J. et Watkins S.C. (1986), The decline of fertility in Europe, Princeton: Princeton University Press

Conseil de l'Europe (2004 et autres années), Evolution démographique récente, Strasbourg: Conseil de l'Europe

Cox R.D. et Snell R. (1989), The Analysis of Binary Data, London: Chapman and Hall, (2e éd.)

Courbage Y. (2000), Utilisation et abus dans l'analyse démographique des minorités, in: Statistique, Développement et Droits de l'Homme, Montreux, 4-8.9.2000

Davis K. et Blake J. (1956), Social structure and fertility: an analytic framework, in: Kammeyer K. (éd.), Population Studies: Selected Essays and Research

Di Giulio P., Lesthaeghe R., Moors G. et Pinelli A. (1999), Fertility tempo and quantum: an empirical test of major theories with data from four FFS countries, Proceedings of the Seminar Démographie, analyse et synthèse, Rome and Pozzuoli, 26-29 may, Paris: Editions INED

Easterlin R.A. (1980), Birth and Fortune. The impact of numbers on personal welfare, New York: Basic Books, 205 p

Easterlin R.A., Pollak R.A. et Wachter M.L. (1980), Towards a more general economic model of fertility determination: endogenous preferences and natural fertility, in: Easterlin R.A. (éd.), Population and economic change in developing countries, Chicago: University of Chicago press, 81-94

Engelhardt H. et Prskawetz A. (2004), On the changing correlation between fertility and female employment over space and time, in: European Journal of Population, 20, 35-62

Ermisch J.F. (1990), European women's employment and fertility again, in: Journal of Population economics, 3(1), 1-18

Ermisch J.F. (1979), The relevance of the „Easterling hypothesis“ and the „New Home Economics“ to fertility movement in Great Britain, in: Population Studies, 33, 39-58

Esping-Anderson G. (1996), Welfare states in transition. National adaptations in global economies, London: Sage

Gautier A.H. (1996), The state and the Family: a comparative analysis of family policies in industrialized countries, Oxford: Clarendon Press

Gautier A.H. et Hatzius J. (1997), Family benefits and fertility: an econometric analysis, in: Population Studies, 51(3), 295-306

Gautier A.H. (2001), The impact of public policies on families and demographic behaviour, in: ESF/EURESCO conference The second demographic transition in Europe (Bad Herrenalb, Germany, 23-28 June 2001)

Hantrais L. (1997), Exploring relationships between social policy and changing family forms within the European Union, in: European Journal of Population, 13(4), 339-379

Haug W. et Wanner P. (2000), Caractéristiques démographiques des groupes religieux et linguistiques en Suisse, in: Conseil de l'Europe (éd.), La situation démographique des minorités nationales, Etudes Démographiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg

Held M. et Wanner P. (1999), Comportements démographiques des 5 grandes agglomérations de la Suisse, vers 1990, in: Démos 3/1999, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Hirschman C. (1994), Why fertility changes, in: Annual Review of Sociology, 20, 203-233

Hosmer D.W. et Lemeshow S. (1989), Applied logistic regression, New York: Wiley

Hotz V., Klerman J.A. et Willis R.J. (1997), The economics of fertility in developed countries, in: Rosenzweig M.R. et Stark O. (éds), *Handbook of Population and Family Economics*. Amsterdam: Elsevier, 275-347

Joshi H. et David P. (2002), Le contexte économique et social de la fécondité, in: Caselli G., Vallin J. et Wunsch G. (éds), *Démographie: analyse et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité*. Paris: INED, pp. 327-374

Joye D., Schuler M., Nef R. et Bassand M. (1988), *Le système des communes suisses: approche typologique du modèle centre-périphérie*. Statistique officielle de la Suisse, Berne: Office fédéral de la statistique

Lebart L., Morineau A. et Tabard N. (1977), *Techniques de la description statistique, méthodes et logiciels pour l'analyse des grands tableaux*, Paris: Dunod

Le Goff J.-M., Sauvain-Dugerdil C., Rossier C. et Coenen-Huther J. (2005), *Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse?* Berne: Peter Lang

Léridon H. (1990), Extra-marital cohabitation and fertility, in: *Population Studies*, 44(3), 469-487

Lesthaeghe R. et Neels K. (2002), From the first to the second demographic transition: an interpretation of the spatial continuity of demographic innovation in France, Belgium and Switzerland, in: *European journal of population*, 4, 325-360

Martinelle S. (1993), The timing of first birth: analysis and prediction of Swedish birth rates, in: *European Journal of Population*, 9(3), 265-286

Mason K.O. (1997), Explaining fertility transition, in: *Demography*, 34(3), 443-454

McQuillan K. (2004), When does religion influence fertility?, in: *Population and Development Review*, 30(1), 25-56

Murphy M.J. et Sullivan O. (1985), Housing tenure and family formation in contemporary Britain, in: *European Sociological Review*, 1(3), 230-243

OFS (1984), *La fécondité en Suisse, vers 1980*, Berne: Office fédéral de la statistique

OFS (1998), *L'enquête suisse sur la famille 1994/95*, Berne: Office fédéral de la statistique

OFS (1999), *Du travail, mais pas de salaire. Le temps consacré aux tâches domestiques et familiales, aux activités honorifiques et bénévoles et aux activités d'entraide*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

OFS (2004), *La baisse des naissances et des mariages se poursuit*. Communiqué de presse du 6 juillet 2004, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

OFS (2005), Le nombre de mariages diminue, celui des divorces augmente. Communiqué de presse du 24 juin 2005, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Pinelli A. (2001), Determinants of fertility in Europe: new family forms, context and individual characteristics, in: Pinelli A., Hoffmann-Nowotny H.J. et Fux B. (éds), Fertility and new types of households and family formation in Europe, in: Population Studies no 35, Strasbourg: Council of Europe, 47-183

Pinelli A., Hoffmann-Nowotny H.J. et Fux B. (2001), Fertility and new types of households and family formation in Europe, in: Population Studies no 35, Strasbourg: Council of Europe

Retherford R.D., Luther N.Y. (1996), Are fertility differentials by education converging in the United States?, in: Genus, 52(3-4), 13-37

Schoorl J.J. (1995), Fertility trends of immigrant populations, in: Voets S., Schoorl J.J. et de Bruijn B. (éds), Demographic consequences of international migration, NIDI Report no 44, The Hague: NIDI, 97-122

Schoenmakers R.C., Lodewijckx E. et Gadeyne S. (1999), Marriages and fertility among Turkish and Moroccan women in Belgium: results from census data, in: International Migration Review, 33(4), 901-928

Schuler M. (1994), Les niveaux géographiques de la Suisse, Berne: Office fédéral de la statistique

Toulemon L. (1995), Très peu de couples restent volontairement sans enfant, in: Population, 50(4-5), 1079-1110

Toulemon L. (2002), La fécondité est stable en France, à un niveau correspondant à la stabilité de long terme, rapport remis au Haut conseil de la population et de la famille le 12 juin 2002

Van de Walle F. (1980), Education and the demographic transition in Switzerland, in: Population and Development Review, 6(3), 463-472

Villeneuve-Gokalp C. (1991), From marriage to informal union: recent changes in the behaviour of French couples, in: Population: An English Selection, 3, 81-111

Volle M. (1985), Analyse des données, Paris: Economica (3e éd.)

Walker J.R. (1995), The effect of public policies on recent Swedish fertility behaviour, in: Journal of Population Economics, 8(3), 223-251

Wanner P. (1996), La fécondité des étrangères en Suisse 1981-1994, in: Démos 2/1996, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Wanner P., Lerch M. et Fibbi R. (2005), Familles et migration. Le rôle de la famille sur les flux migratoires, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Wanner P. et Peng Fei (2004), Fécondité dans les communes de la Suisse, 1970-2000. Nouvelles données et pistes d'interprétations, in: Démos 2004/2, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Westoff C.F. et Jones E.F. (1979), The end of 'Catholic' fertility, in: Demography 16: 209-217

Wilson C. (2004), Fertility below replacement level, in: Science, 304(5668), 207-209



INDEX DES FIGURES

Liste des tableaux

1. Quelques indicateurs familio-reproductifs en Suisse, de 1970 à 2000	p. 12
2. Indicateurs de la fécondité en Suisse et dans les pays limitrophes, de 1960 à 2003	p. 13
3. Indicateurs de la fécondité selon la génération de naissance en Suisse, générations 1940 à 1965	p. 14
4. Indice conjoncturel de fécondité, calculé selon le recensement 2000, de 1980-1984 à 1995-1999	p. 22
5. Répartition des femmes selon la génération et le nombre d'enfants et descendance finale (en %), générations 1930-1934 à 1960-1964	p. 22
6. Facteurs influençant le fait de ne pas avoir donné naissance à un enfant, pour les femmes nées entre 1940 et 1959. Résultats d'une régression logistique	p. 46
7. Résultat d'une régression logistique de type polytomique ordonnée sur le nombre d'enfants, pour l'ensemble des femmes nées entre 1940 et 1959 et pour celles ayant eu au moins un enfant, nées entre 1940 et 1959	p. 49
8. Proportion de femmes restant sans enfant, selon la cohorte de naissance et la formation achevée, en 2000	p. 58

Liste des graphiques

1. Indice conjoncturel de fécondité, selon la formation achevée, de 1980-1984 à 1995-1999	p. 24
2. Age moyen à la naissance du premier enfant, pour les hommes et femmes nés en 1960-1964 et ayant eu au moins un enfant, selon la formation achevée, en 2000	p. 26
3. Indice conjoncturel de fécondité des femmes vivant en couple, selon la formation achevée du père et de la mère, en 1995-1999	p. 28
4. Décomposition de la baisse de la fécondité par rapport à la génération 1940-1944, pour cinq générations de naissance. Femmes mariées versus femmes célibataires	p. 37
5. Décomposition de la baisse de la fécondité par rapport à la génération 1940-1944, pour cinq générations de naissance. Femmes mariées versus femmes divorcées ou veuves	p. 39
6. Décomposition de la baisse de la fécondité par rapport à la génération 1940-1944, pour cinq générations de naissance. Femmes de formation tertiaire versus femmes de formation secondaire II ou inférieure	p. 40
7. Décomposition de la baisse de la fécondité par rapport à la génération 1940-1944, pour cinq générations de naissance. Femmes de formation secondaire II ou tertiaire versus femmes de formation secondaire I ou inférieure	p. 41

Liste des schémas

- | | |
|--|-------|
| 1. Facteurs intervenant sur la fécondité, selon le type d'intervention | p. 20 |
| 2. Résultats d'une analyse des correspondances principales | p. 51 |

ANNEXES

Annexe 1: Indice conjoncturel de fécondité et descendance finale. Méthode de calcul à partir des données du recensement 2000

La fécondité d'une population peut être appréhendée par deux indicateurs, l'un transversal, l'autre longitudinal. L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) calculé pour une année ou un groupe d'années représente le nombre d'enfants pour une femme qui serait exposée, durant l'ensemble de sa vie, à la fécondité observée l'année considérée. La descendance finale calculée pour une génération mesure pour sa part la fécondité atteinte par des femmes ayant terminé leur vie reproductive, ou étant en voie de l'achever. Les données du recensement 2000 permettent aisément l'estimation de la descendance finale, qui a été par exemple présentée au chapitre 3. Cependant, ce calcul ne pouvant être effectué que pour les femmes approchant ou dépassant l'âge de 50 ans, il nous a paru pertinent de calculer également des indicateurs transversaux.

L'indice conjoncturel de fécondité repose sur la somme des taux de fécondité par âge, eux-mêmes obtenus par le rapport entre le nombre de naissances vivantes observées parmi des femmes d'un âge donné et la population «soumise au risque». L'âge est calculé ici en différences de millésimes (différence entre année de l'événement et année de la naissance). Traditionnellement, la fécondité est mesurée à partir de deux sources indépendantes: la statistique des naissances d'une part, et un dénombrement de la population d'autre part (une «statistique progressive» de la population, par exemple). Dans notre cas, les naissances vivantes et la population soumise au risque figurent dans le même répertoire de données, ce qui représente un gain appréciable par le fait que les données se réfèrent strictement aux mêmes personnes.

Pour l'analyse de la fécondité par groupes socioéconomiques ou démographiques, l'ICF est obtenu par le rapport entre les naissances vivantes survenues au sein du groupe considéré et les femmes soumises au risque, qui font partie de la population étudiée. Il convient dès lors de disposer d'une information sur l'appartenance à la catégorie étudiée à la fois pour le numérateur (les naissances) et le dénominateur (les femmes soumises au risque).

Dans le cas du recensement, nous estimons la fécondité, durant une année ou une période donnée, des femmes présentes en Suisse à la date du recensement 2000. Afin d'obtenir des valeurs non fluctuantes pour différents groupes de population, nous avons calculé les ICF pour des périodes de cinq ans (1980-1984, 1985-1989, 1990-1994, 1995-1999), en laissant de côté l'année 2000, qui n'était pas entièrement couverte par le recensement.

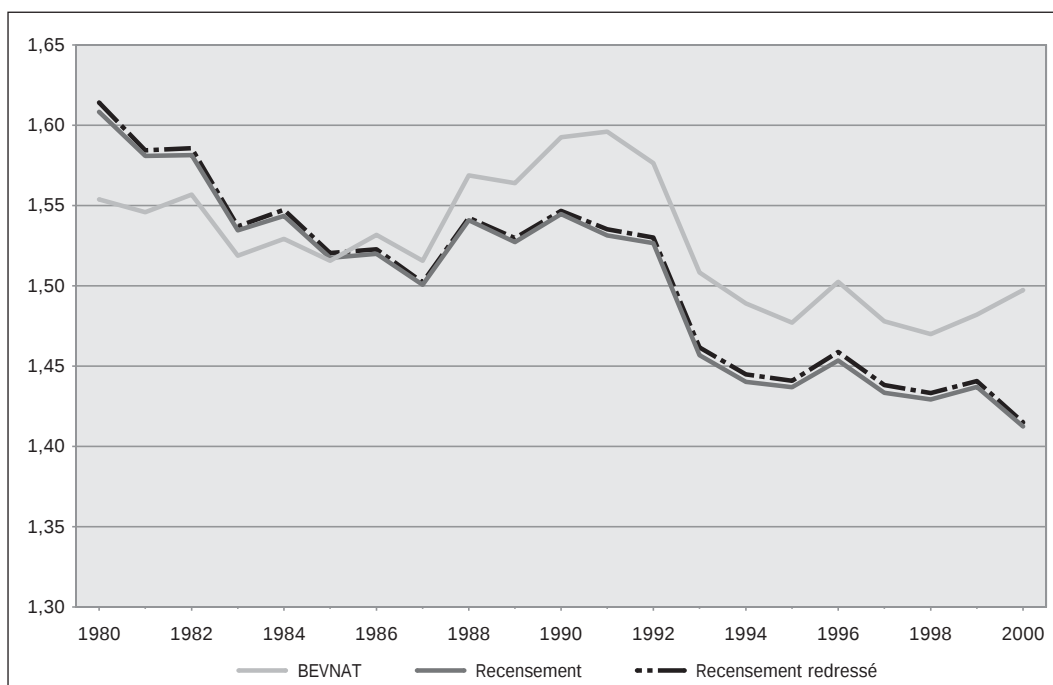
L'information du recensement permet d'établir le nombre d'enfants nés chaque année qui précèdent celui-ci (par exemple en 1999, en 1998, etc.) pour la population recensée. L'âge de la mère à la naissance de son enfant peut être aisément calculé (en différence de millésimes) en déduisant le temps écoulé entre la naissance et la date du recensement. On peut ensuite calculer des taux de fécondité par âge, et les additionner pour obtenir des indices conjoncturels de fécondité. Cette approche exclut cependant les femmes décédées ou ayant quitté la Suisse entre la naissance de leur enfant et le recensement. En revanche, figurent dans ce calcul les femmes étant arrivées en Suisse après la naissance de leur enfant, naissance qui a alors eu lieu

dans un autre pays. Sous l'hypothèse que ces trois groupes présentent une fécondité ne s'écartant pas de celles des femmes présentes en Suisse à la naissance de l'enfant et au recensement, ou que les effets de l'immigration et de l'émigration s'annulent, on peut penser que les données sont représentatives de la fécondité en Suisse.

D'ailleurs, afin de vérifier la représentativité des résultats obtenus, les indicateurs obtenus peuvent être comparés avec ceux de la statistique de l'état civil. Le graphique A1 présente ainsi la fécondité qui résulte du calcul traditionnel (issue de l'état civil, statistique BEVNAT) des taux de fécondité, pour 1980 à 2000. Ces chiffres sont comparés avec ceux issus du calcul reposant sur les seules données du recensement, ainsi que ceux (nommés dans le graphique «Recensement redressé») calculés également à partir du recensement, mais pondérés par un facteur tenant compte de la proportion de naissance de rang cinq et plus (pour qui l'année de naissance n'est pas disponible dans le recensement).

La fécondité calculée par le recensement est supérieure à celle issue de l'état civil, pour la période précédant 1985 et inférieure ensuite. Pour la période comprise entre 1988 et 1992 approximativement, les flux d'asile, importants à cette époque, ont très certainement contribué au redressement du niveau de fécondité appréhendé par l'état civil. Les requérantes d'asile, souvent en âge d'avoir des enfants, n'étaient pas comprises dans la population utilisée comme dénominateur, tandis que leurs enfants figuraient dans le numérateur. L'accroissement du niveau de fécondité durant cette période est très certainement imputable en premier lieu à un problème de définition de la population dans l'état civil.

L'écart entre les deux courbes est resté constant, en termes relatifs, durant la période 1990-1999, la fécondité selon le recensement étant d'environ 3% inférieure à celle calculée à partir de l'état civil, écart imputable aux requérantes d'asile. Durant l'année 2000, cette proportion s'approche de 6%, ce qui s'explique par le mode de collecte.

Graphique A1: Indice conjoncturel de fécondité selon la source et la méthode

Source: Recensement fédéral de la population et statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT), OFS

Le graphique A1 montre en outre qu'un redressement de la fécondité en tenant compte de la proportion des naissances de rang supérieur à quatre (environ 1% des naissances sont dans ce cas) n'apporte aucune contribution à la diminution des écarts entre les deux sources.

Annexe 2: Indice conjoncturel de fécondité selon différentes caractéristiques de la mère, 1995-1999

	ICF	Effectif		ICF	Effectif
Formation achevée					
Aucune	1.85	126 450	Ecole normale	1.58	125 028
Secondaire I	1.71	903 439	Tertiaire	1.24	317 185
Ecole obligatoire	1.75	786 565	Formation professionnelle supérieure	1.15	114 301
Ecole de culture générale ou préparant à une formation professionnelle	1.58	116 874	Ecole professionnelle supérieure	1.28	417 46
Secondaire II	1.42	1 362 550	Haute école spécialisée	1.21	231 95
Apprentissage, école professionnelle à plein temps	1.42	1 073 780	Université, haute école	1.31	137 943
Ecole préparant à la maturité	1.32	163 742			
Profession apprise					
Cadres moyens supérieurs	0.90	2 058	Pédagogues	1.32	2 614
Entrepreneurs, directeurs	0.96	2 604	Médecins	1.33	10 982
Journalistes, rédacteurs	1.02	2 120	Biologistes	1.34	2 602
Autres ingénieurs	1.04	2 499	Autres professions de la restauration	1.34	15 047
Graphistes et dessinateurs d'affiches	1.04	3 667	Dessinateurs en bâtiment et en génie civil	1.34	8 902
Autres commerçants et négociants	1.07	14 200	Professeurs de l'enseignement secondaire	1.36	2 211
Traducteurs, interprètes	1.07	4 603	Professeurs de gymnastique et d'éducation physique	1.36	3 451
Bibliothécaires	1.08	2 204	Architectes d'intérieurs	1.37	4 543
Libraires, éditeurs	1.10	3 743	Infirmiers en psychiatrie	1.37	4 668
Professions des sciences économiques	1.10	11 370	Pharmaciens	1.38	4 918
Assistants sociaux	1.11	6 157	Divers professeurs spécialisés	1.39	9 182
Hôteliers, directeurs de restaurants	1.12	11 369	Personnel de service	1.39	17 370
Intendants de maison	1.14	3 104	Enseignants des classes supérieures	1.40	6 888
Autres professions soignantes	1.15	2 057	Vendeurs, employés du commerce de détail	1.41	171 251
Décorateurs, étalagistes	1.16	4 529	Laborantins en chimie et laborantins spa	1.41	11 142
Autres professions dans le domaine traitements de produits textiles	1.17	3 548	Educateurs spécialisés	1.44	14 004
Fonctionnaires d'administration epa	1.17	7 292	Aides en pharmacie	1.47	18 236
Psychologues et conseillers en orientation professionnelle	1.17	6 035	Aides en médecine dentaire	1.48	20 461
Designers, créateurs de mode	1.17	3 464	Professions de l'horticulture epa	1.48	7 547
Philologues	1.18	14 872	Téléopérateurs et téléphonistes PTT	1.49	16 287
Autres professions de la thérapeutique et de la technique médicale	1.19	2 845	Coiffeurs	1.50	57 163
Photographes de laboratoire	1.19	2 699	Fleuristes	1.50	11 996

	ICF	Effectif		ICF	Effectif
Musiciens, compositeurs et chefs d'orchestre	1.19	2 477	Personnel de cuisine	1.50	19 247
Autres représentants de la justice et conseillers juridiques	1.20	8 123	Employés de maison	1.51	17 575
Professeurs de musique et de chant	1.20	4 030	Professeurs de dessin, maîtres d'activités créatrices manuelles	1.51	10 150
Autres professions des sciences naturelles, physiques et exactes	1.20	3 218	Physiothérapeutes, ergothérapeutes	1.52	9 925
Diplômes du niveau secondaire II	1.20	38 672	Assistants médicaux	1.53	26 538
Peintres, tapissiers	1.21	2 351	Instituteurs (école primaire)	1.53	57 750
Comptables	1.22	6 726	Infirmiers diplômés	1.54	76 057
Avocats, notaires	1.23	3 197	Droguistes	1.56	8 947
Diplômes du niveau tertiaire	1.24	5 229	Boulangers, pâtisseries et confiseurs	1.56	8 613
Laborantins médicaux	1.26	6 727	Aides hospitaliers, aides-infirmiers	1.57	16 762
Employés de commerce, de bureau spa	1.26	427 106	Taillieurs	1.59	61 056
Assistants médico-techniques	1.29	4 677	Autres professions de l'assistance sociale	1.62	3 804
Enseignants dans une classe à programme d'enseignement	1.30	6 809	Jardinières d'enfants, éducatrices de la petite enfance	1.66	22 044
Diplômes non attribuables	1.31	3 035	Infirmiers en pédiatrie et hygiène maternelle	1.83	17 291
Autres professions des postes	1.31	5 799	Sages-femmes	1.84	3 816
Professions bancaires sans autre précision	1.31	6 875	Aides familiales, communales ou non	1.88	6 466
Chimistes	1.32	2 034	Concierges, nettoyeurs de locaux et de bâtiments	1.89	3 464
Esthéticiens	1.32	7 234	Couseurs	2.23	5 170
Employés des postes et secrétaires d'exploitation	1.32	3 029	Agriculteurs	2.62	11 540
Lange parlée					
Parle la langue de la région de domicile	1.36	2 952 574			
Déclare une langue comme langue principale	1.83	507 783			
une langue de la Suisse	1.40	201 710			
une langue étrangère	2.00	306 073			
Appartenance religieuse					
Eglise évangélique réformée	1.35	1 208 159	Eglises chrétiennes-orthodoxes	1.62	62 655
Eglise évangélique méthodiste	1.90	4 542	Autres communautés chrétiennes	1.82	7 523
Communautés néo-piétistes et évangéliques	2.02	16 302	Communauté de confession juive	2.06	8 554
Eglises évangéliques pentecôtistes	1.96	10 449	Communautés islamiques	2.44	129 325
Communautés néo-apostoliques	1.39	14 286	Communautés bouddhistes	1.42	12 602
Témoins de Jéhovah	1.24	11 075	Communautés hindouistes	2.79	11 354
Autres Eglises et communautés protestantes	2.04	27 315	Eglises et communautés religieuses restantes	1.44	2 848
Eglise catholique romaine	1.41	1 492 193	Aucune appartenance	1.11	355 621
Eglise catholique-chrétienne	1.21	6 833	Sans indication	1.74	80 621

	ICF	Effectif		ICF	Effectif
Nationalité					
Somalie	4.20	625	Pays-Bas	1.69	1 342
Angola	3.62	504	Belgique	1.64	663
Pakistan	3.31	187	Royaume-Uni	1.61	1 464
Sri Lanka	3.01	4 807	Irlande	1.57	148
Irak	2.85	308	Argentine	1.56	116
Tunisie	2.80	400	Colombie	1.54	391
Syrie	2.71	106	Etats-Unis	1.53	942
République fédérale de Yougoslavie	2.60	21 407	France	1.51	4 471
Congo (Kinshasa)	2.56	439	Slovénie	1.46	144
Afghanistan	2.40	185	Iran	1.43	195
Macédoine	2.40	4 854	Finlande	1.43	250
Inde	2.28	518	Autriche	1.39	2 032
Cap-Vert	2.26	123	Australie	1.34	171
Afrique du Sud	2.24	146	Japon	1.34	374
Vietnam	2.08	506	Suisse	1.33	272 033
Maurice	2.07	135	Thaïlande	1.33	967
Maroc	2.00	890	Liechtenstein	1.31	111
Algérie	2.00	264	Italie	1.29	14 176
Turquie	1.99	7 249	Pologne	1.29	407
Bosnie-et-Herzégovine	1.99	4 305	Canada	1.27	396
Albanie	1.99	164	République tchèque	1.25	301
Erythrée	1.96	109	Espagne	1.24	4 165
Equateur	1.94	187	Hongrie	1.23	234
Philippines	1.92	773	Cuba	1.23	129
Croatie	1.85	3 714	Allemagne	1.23	7 368
Norvège	1.85	137	Slovaquie	1.20	220
Liban	1.81	112	Cameroun	1.20	182
République dominicaine	1.79	888	Ethiopie	1.13	117
Danemark	1.77	355	Grèce	1.11	221
Pérou	1.75	439	Chine	1.09	382
Suède	1.72	480	Russie	1.00	496
Brésil	1.70	1 532	Bulgarie	1.00	173
Portugal	1.70	13 458	Ukraine	0.98	207
Chili	1.69	283	Roumanie	0.94	243

Source: propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS

Annexe 3: Nombre d'enfants nés vivants, selon la formation achevée de la mère et l'âge, en 2000

	30-34 ans				40-44 ans				50-54 ans			
	Aucun	Un	Deux	Trois et plus	Aucun	Un	Deux	Trois et plus	Aucun	Un	Deux	Trois et plus
Aucune	23.5	22.2	34.4	19.8	13.6	13.7	35.8	36.8	12.8	14.2	37.7	35.4
Secondaire I	24.8	23.3	34.8	17.1	16.1	16.8	40.6	26.5	13.1	16.7	43.1	27.1
Ecole obligatoire	23.2	23.8	35.4	17.7	15.5	16.8	40.7	27.1	12.4	16.6	42.8	28.1
Ecole de culture générale ou préparant à une formation professionnelle	32.1	21.0	32.5	14.4	18.8	17.0	40.4	23.8	16.6	16.7	44.8	21.9
Secondaire II	40.3	19.9	29.5	10.2	21.4	14.4	41.5	22.7	19.3	16.9	44.5	19.2
Apprentissage, école professionnelle à plein temps	39.6	19.7	30.4	10.4	21.3	14.4	42.4	22.0	19.1	17.3	45.3	18.3
Ecole préparant à la maturité	44.7	21.2	25.5	8.6	24.9	17.6	37.5	20.0	23.0	19.7	40.4	16.9
Ecole normale	41.9	20.7	26.6	10.8	20.0	12.0	37.9	30.1	18.6	12.0	41.0	28.3
Tertiaire	60.9	19.0	15.6	4.5	34.2	16.7	31.8	17.3	30.1	17.8	34.4	17.8
Formation professionnelle supérieure	58.9	17.9	17.7	5.5	36.2	15.8	30.1	17.9	30.4	17.7	33.6	18.2
Ecole professionnelle supérieure	57.5	19.5	17.8	5.3	31.9	15.8	34.0	18.3	29.2	16.9	36.0	17.9
Haute école spécialisée	60.0	19.8	16.0	4.3	37.4	17.7	29.0	15.9	32.3	17.7	33.5	16.6
Université, haute école	63.5	19.7	13.4	3.4	32.8	17.5	32.9	16.8	29.7	18.1	34.7	17.5

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Annexe 4: Niveau de fécondité de la mère, selon la formation du père, de 1980-1984 à 1995-1999

	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999
Indice conjoncturel de fécondité				
Aucune formation	2.54	2.04	1.93	2.28
Secondaire I	2.05	1.91	2.06	2.42
Secondaire II	1.69	1.72	1.75	1.89
Tertiaire	1.69	1.73	1.80	2.05
Nombre de naissances				
Aucune formation	12 727	9 931	8 280	7 706
Secondaire I	44 314	40 568	39 573	35 568
Secondaire II	140 753	152 183	156 346	144 880
Tertiaire	94 673	110 168	124 380	124 937

Source: propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS
 A l'exclusion des femmes ne vivant pas en couple. Les conjoints à la date du recensement sont assimilés aux pères.

Annexe 5: Niveau de fécondité de la mère, selon la formation de la mère et du père, en 1995-1999

Formation achevée du couple (mère / père)	Fécondité	Effectif de femmes
Aucune / Aucune	2.44	27 731
Aucune / Secondaire I	2.64	8 046
Aucune / Secondaire II	2.05	12 604
Aucune / Tertiaire	2.49	2 139
Secondaire I / Aucune	2.24	5 837
Secondaire I / Secondaire I	2.39	200 572
Secondaire I / Secondaire II	2.12	211 218
Secondaire I / Tertiaire	2.32	59 910
Secondaire II / Aucune	1.93	4 471
Secondaire II / Secondaire I	1.90	63 878
Secondaire II / Secondaire II	1.82	509 144
Secondaire II / Tertiaire	2.04	283 571
Tertiaire / Aucune	1.53	528
Tertiaire / Secondaire I	1.85	7 301
Tertiaire / Secondaire II	1.56	48 446
Tertiaire / Tertiaire	1.91	134 265

Source: propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS

A l'exclusion des femmes ne vivant pas en couple. Les conjoints à la date du recensement sont assimilés aux pères.

Annexe 6: Indicateurs du marché du travail, selon le niveau de formation du père et de la mère, en 2000

Formation achevée du couple (mère / père)	Homme seul actif	Les deux actifs	Femme seule active	Les deux non actifs
Aucune / Aucune	21.2	62.9	6.9	9.0
Aucune / Secondaire I	31.0	53.4	5.5	10.1
Aucune / Secondaire II	33.3	56.7	3.6	6.5
Aucune / Tertiaire	38.3	53.9	2.6	5.2
Secondaire I / Aucune	21.2	62.1	8.7	8.1
Secondaire I / Secondaire I	24.7	60.2	5.0	10.1
Secondaire I / Secondaire II	33.8	57.1	2.6	6.6
Secondaire I / Tertiaire	39.7	53.4	1.8	5.1
Secondaire II / Aucune	19.7	70.3	7.0	3.0
Secondaire II / Secondaire I	23.5	68.3	4.2	4.1
Secondaire II / Secondaire II	30.7	64.9	1.8	2.5
Secondaire II / Tertiaire	36.9	59.8	1.1	2.1
Tertiaire / Aucune	15.9	68.2	11.2	4.7
Tertiaire / Secondaire I	17.7	73.6	6.0	2.7
Tertiaire / Secondaire II	19.7	75.2	3.6	1.6
Tertiaire / Tertiaire	26.0	70.3	1.9	1.8

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

A l'exclusion des femmes ne vivant pas en couple. Les conjoints à la date du recensement sont assimilés aux pères. Les personnes à la recherche d'un emploi sont classées dans les actifs.

Annexe 7: Indice conjoncturel de fécondité, selon le statut d'activité et la catégorie socioprofessionnelle du père, en 1995-1999

	ICF	Effectif de femmes
Statut d'activité		
Actif occupé à plein temps	2.06	1 517 175
Actif occupé à temps partiel	1.98	130 896
Apprenti	1.84	6 142
Actif occupé sans autre indication	2.35	62 443
Chômeur, demandeur d'emploi	2.14	45 380
En formation	1.41	17 727
Travailleur bénévole	1.68	34 246
Travailleur ménager	2.36	150 328
Rentier	2.00	270 476
Autre non actif	2.13	40 061
Catégorie socioprofessionnelle		
Dirigeants	2.05	56 417
Professions libérales	2.21	32 761
Agriculteurs exploitants	3.11	39 797
Artisans	2.04	74 432
Indépendants des services	1.87	104 063
Ingénieurs et cadres techniques	1.91	33 140
Cadres des services aux entreprises et de communication	1.99	111 867
Cadres des services sociaux et personnels	2.11	61 809
Intermédiaires techniques	1.88	112 661
Intermédiaires des services aux entreprises et de communication	1.92	154 995
Intermédiaires des services sociaux et personnels	2.00	71 139
Employés techniques	1.65	28 072
Employés des services aux entreprises et de communication	1.66	103 197
Employés des services sociaux et personnels	1.91	54 346
Ouvriers de l'agriculture	2.38	8 208
Ouvriers de la production et de la construction	1.88	140 465
Ouvriers des services	1.99	45 530
Travailleurs non qualifiés de l'agriculture	2.28	5 974
Travailleurs non qualifiés de la production et de la construction	2.26	76 962
Travailleurs non qualifiés des services	2.14	57 021

Source: propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS

A l'exclusion des femmes ne vivant pas en couple. Les conjoints à la date du recensement sont assimilés aux pères.

Annexe 8: Analyse de la descendance finale des cohortes. Aspect méthodologique

L'analyse du comportement des cohortes a pour objectif de mettre en évidence le rôle que peut prendre l'évolution des comportements associés à la génération de naissance sur la fécondité. Cette analyse repose d'une part sur la description des évolutions, entre différentes périodes décennales, de la structure des ménages. D'autre part, sur l'estimation du rôle de différents changements de comportements sur la fécondité.

Un modèle de décomposition des différences dans la fécondité en fonction des effets de structure et des effets de comportements a été utilisé (voir Pinelli, 2001). Partant de l'hypothèse qu'un taux de fécondité à un âge donné est égal au rapport entre le nombre de naissances vivantes survenant chez les femmes d'âge x et le nombre total de femmes d'âge x , Pinelli suggère une décomposition des taux en deux effets. Un exemple d'une telle décomposition peut être apporté en considérant le recul du mariage, qui représente l'un des changements fondamentaux observés au cours des dernières décennies en Suisse (voir section 3.1). Considérons donc le rôle de la diminution des femmes mariées sur la fécondité.

Le taux de fécondité à l'âge x est égal à:

$$r_x = \frac{\text{naissances}_x}{\text{femmes}_x} = \frac{\text{naissances}_x^m + \text{naissances}_x^{hm}}{\text{femmes}_x^m + \text{femmes}_x^{hm}}$$

soit la somme des naissances survenant au sein du mariage (m) ou hors du mariage (hm) sur la somme des femmes mariées ou non mariées.

De cette formule, il découle que:

$$r_x = \frac{\text{naissances}_x^m}{\text{femmes}_x^m + \text{femmes}_x^{hm}} + \frac{\text{naissances}_x^{hm}}{\text{femmes}_x^m + \text{femmes}_x^{hm}}$$

ou, après transformation par une multiplication de chaque terme par le nombre respectif de femmes:

$$r_x = \frac{\text{naissances}_x^m \times \text{femmes}_x^m}{\text{femmes}_x^m \times \text{femmes}_x^m + \text{femmes}_x^{hm} \times \text{femmes}_x^m} + \frac{\text{naissances}_x^{hm} \times \text{femmes}_x^{hm}}{\text{femmes}_x^m \times \text{femmes}_x^{hm} + \text{femmes}_x^{hm} \times \text{femmes}_x^{hm}}$$

soit:

$$r_x = \frac{\text{naissances}_x^m}{\text{femmes}_x^m} \times \frac{\text{femmes}_x^m}{\text{femmes}_x^m + \text{femmes}_x^{hm}} + \frac{\text{naissances}_x^{hm}}{\text{femmes}_x^{hm}} \times \frac{\text{femmes}_x^{hm}}{\text{femmes}_x^m + \text{femmes}_x^{hm}}$$

en d'autres termes le taux de fécondité des femmes au sein du mariage (pour simplifier, ci-dessous f) multiplié par la proportion de femmes mariées (ci-dessous p), qui est additionné au taux de fécondité de la fécondité hors mariage multiplié par la proportion de femmes non mariées.

La différence entre deux taux, représentant par exemple deux cohortes, est alors égale à:

$$r_x^1 - r_x^2 = f_x^{m1} \times p_x^{m1} + f_x^{hm1} \times p_x^{hm1} - f_x^{m2} \times p_x^{m2} + f_x^{hm2} \times p_x^{hm2}$$

d'où l'on peut finalement tirer, après une transformation:

$$r_x^1 - r_x^2 = [f_x^{m1} \times (p_x^{m1} - p_x^{m2}) + f_x^{hm1} \times (p_x^{hm1} - p_x^{hm2})] + [p_x^{m2} \times (f_x^{m1} - f_x^{m2}) + p_x^{hm2} \times (f_x^{hm1} - f_x^{hm2})]$$

En d'autres termes, la différence entre deux taux est égale à la somme de deux composants:

- la différence dans les proportions, pondérée par les taux de référence,
- la différence dans les taux, pondérées par les proportions respectives.

Le premier composant représente l'effet de «structure», provoqué par le changement des comportements envers le mariage en fonction de la cohorte; le second composant représente l'effet de comportement, en d'autres termes la modification des comportements de fécondité au sein et hors du mariage d'une cohorte à l'autre.

Il est bien évidemment possible d'étendre l'analyse à l'ensemble des âges et d'additionner les différences observées pour chaque âge, puisqu'une descendance finale est définie comme la somme des taux par âge.

Annexe 9: Fait de ne pas avoir d'enfant, pour les hommes nés entre 1940 et 1959. Résultats d'une régression logistique

	Odds ratio	Intervalle de confiance à 95%		Sign.
Formation achevée				
Aucune	1.58	{1.53	- 1.63}	***
Secondaire I	1.29	{1.27	- 1.31}	***
Secondaire II	1.00			
Tertiaire	0.84	{0.83	- 0.85}	***
Cohorte de naissance				
1940-1944	1.00			
1945-1949	1.19	{1.17	- 1.21}	***
1650-1954	1.41	{1.39	- 1.44}	***
1955-1959	1.78	{1.75	- 1.80}	***
Appartenance religieuse				
Eglise évangélique réformée	1.16	{1.14	- 1.17}	***
Eglise catholique romaine	1.00			
Autres Eglises protestantes et chrétiennes	0.71	{0.69	- 0.74}	***
Communautés islamiques	0.54	{0.51	- 0.57}	***
Autres communautés non chrétiennes	0.86	{0.81	- 0.92}	***
Aucune appartenance	2.08	{2.05	- 2.12}	***
Sans indication	1.48	{1.41	- 1.56}	***
Nationalité				
Suisse	1.00			
Europe communautaire	0.58	{0.57	- 0.59}	***
Ex-Yougoslavie	0.22	{0.21	- 0.23}	***
Turquie	0.19	{0.17	- 0.21}	***
Reste de l'Europe	0.86	{0.79	- 0.94}	***
Reste du monde	0.68	{0.65	- 0.72}	***
Région linguistique				
Suisse alémanique	1.00	{0.00	- 0.00}	
Suisse francophone	0.76	{0.75	- 0.77}	***
Suisse italophone	1.28	{1.25	- 1.32}	***
Suisse romanche	0.93	{0.85	- 1.02}	
Type de commune				
Centre	1.00			
Commune suburbaine	0.69	{0.68	- 0.70}	***
Commune à revenu élevé	0.83	{0.81	- 0.85}	***
Commune périurbaine	0.60	{0.59	- 0.61}	***
Commune touristique	0.68	{0.66	- 0.70}	***
Commune industrielle / tertiaire	0.59	{0.57	- 0.60}	***
Commune pendulaire rurale	0.57	{0.56	- 0.58}	***
Commune agraire mixte	0.54	{0.53	- 0.56}	***
Commune agricole	0.61	{0.58	- 0.64}	***

Source: propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS

